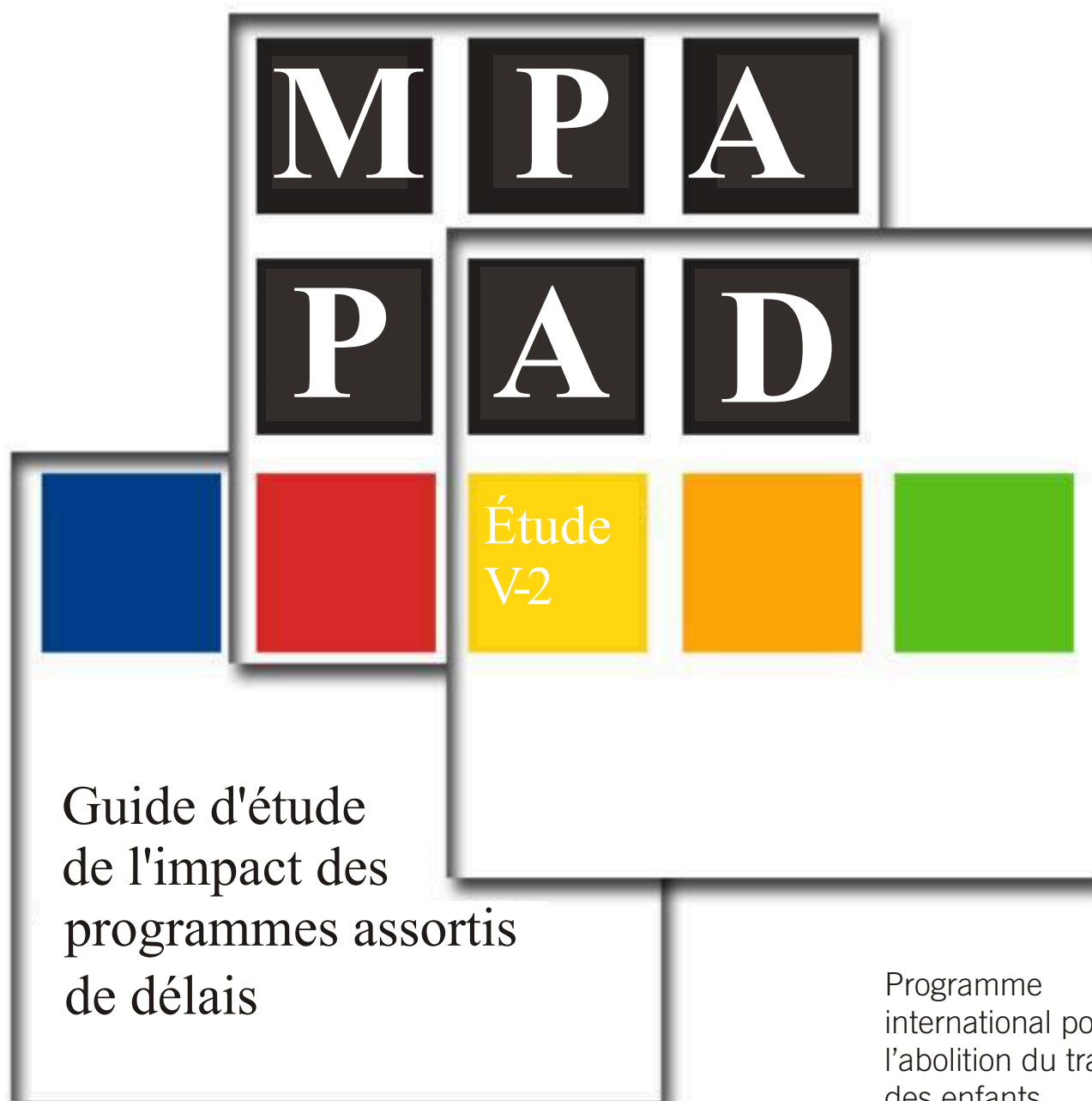




Organisation  
internationale  
du Travail

# Manuel de planification de l'action pour les Programmes assortis de délais





# **Guide d'étude de l'impact des programmes assortis de délais**

**Par Burt Perrin\***

Septembre 2003

---

\* Consultant indépendant sur la planification, la recherche et l'évaluation axées sur les résultats (France). L'auteur tient à remercier Florencio Gudiño et Peter E. Wichmand pour leurs commentaires et leurs contributions à ce document. Caspar Merkle a apporté une aide efficace pour l'étude des publications et la bibliographie.

---

Copyright © Organisation internationale du Travail 2004

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexé à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Les bibliothèques, les institutions et autres usagers enregistrés au Royaume-Uni par la Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, Londres W1T4LP [fax : (+ 44) (0) 207631 5500 ; e-mail : [cla@cla.co.uk](mailto:cla@cla.co.uk)], aux États-Unis par le Copyright Clearance Center, 222, Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 [fax : (+ 1)(978) 750 4470 ; e-mail : [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com)] ou dans d'autres pays par des organismes de droits de reproduction peuvent faire des photocopies de ces publications conformément aux licences qui leur ont été attribuées à cet effet.

---

Manuel de planification de l'action pour les programmes assortis de délais

Première édition : 2004

ISBN version pdf sur le Web : 92-2-115165-4

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles, études et autres contributions signées incombe exclusivement à leurs auteurs, et leur publication ne constitue pas, de la part du Bureau international du Travail, une approbation de ces opinions.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT dans de nombreux pays. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante : Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par e-mail : [pubvente@ilo.org](mailto:pubvente@ilo.org)

---

## Table des matières

<b>Table des matières .....</b>	<b>2</b>
<b>1 Introduction - Qu'est-ce que ce guide ?.....</b>	<b>1</b>
1.1 L'objectif de ce guide.....	1
1.2 Comment l'information relative à l'impact peut-elle être utile ? .....	2
<b>2 Quelques caractéristiques essentielles des programmes assortis de délais, avec leurs implications pour l'étude d'impact.....</b>	<b>3</b>
<b>3 Que signifie « étude d'impact » dans le contexte d'un programme assorti de délais ?.....</b>	<b>6</b>
3.1 En quoi l'étude d'impact diffère-t-elle du suivi-évaluation ? .....	8
<b>4 Comment aborder l'étude d'impact ? .....</b>	<b>10</b>
<b>4.1 Planifier l'étude d'impact.....</b>	<b>10</b>
4.1.1 Intégrer la planification de l'étude d'impact dans la planification du PAD lui-même .....	10
4.1.2 Articuler la théorie du changement pour le PAD grâce à l'élaboration du CSP .....	11
4.1.3 Identifier les questions clés en vue de l'étude d'impact .....	14
4.1.4 Établir des priorités .....	14
4.1.5 Identifier l'information sur l'impact qui serait suffisamment convaincante.....	14
4.1.6 Fixer des cibles réalistes .....	14
<b>4.2 Concevoir l'étude d'impact.....</b>	<b>14</b>
<b>4.3 La collecte de données.....</b>	<b>18</b>
4.3.1 Identifier les besoins en données au cours du processus de planification .....	18
4.3.2 Données relatives à l'impact direct sur les enfants et les familles .....	20
4.3.3 Données relatives à l'impact d'un environnement habilitant et d'autres interventions indirectes .....	22
<b>4.4 Analyse et interprétation .....</b>	<b>25</b>
<b>4.5 Identification des implications et diffusion .....</b>	<b>27</b>
<b>4.6 Suivi et utilisation des conclusions de l'étude d'impact .....</b>	<b>28</b>
<b>5 Gérer et mettre en œuvre l'étude d'impact, et assurer son utilisation .....</b>	<b>30</b>
5.1 Liens avec la planification du PAD .....	30
5.2 Clarté des responsabilités.....	30

<b>5.3</b>	<b>Implication des principales parties prenantes .....</b>	<b>31</b>
<b>5.4</b>	<b>Compétences techniques appropriées .....</b>	<b>31</b>
<b>5.5</b>	<b>Concentration constante sur l'utilisation .....</b>	<b>32</b>
<b>6</b>	<b>Lectures complémentaires et autres ressources.....</b>	<b>32</b>
<b>6.1</b>	<b>Notes et directives du BIT/IPEC sur le suivi et l'évaluation .....</b>	<b>32</b>
<b>6.2</b>	<b>Études et documents du BIT/IPEC sur l'étude d'impact .....</b>	<b>32</b>
<b>6.3</b>	<b>Publications sur l'étude d'impact spécifiques au travail des enfants ..</b>	<b>33</b>
<b>6.4</b>	<b>Publications générales sur l'évaluation et l'étude d'impact .....</b>	<b>33</b>
<b>6.5</b>	<b>Revue et bulletins .....</b>	<b>34</b>
<b>6.6</b>	<b>Sélection de sites Web relatifs à l'évaluation et à l'étude d'impact ....</b>	<b>34</b>
<b>6.7</b>	<b>Appui technique .....</b>	<b>35</b>



# 1 Introduction - Qu'est-ce que ce guide ?

## 1.1 L'objectif de ce guide

L'objectif de ce guide est d'apporter quelques idées initiales sur la manière d'évaluer l'impact d'un programme assorti de délais (PAD).

Ce guide est destiné à aider toute personne impliquée dans la conception et la mise en œuvre d'un PAD – et ayant également besoin, par conséquent, de réfléchir sur l'impact de son action. Il sera particulièrement utile aux concepteurs, gestionnaires et évaluateurs de politiques et de programmes qui sont responsables de la conception et de la mise en œuvre d'un programme assorti de délais au niveau national. L'information contenue dans ce guide peut s'appliquer à l'étude de l'impact d'un PAD au niveau national comme à des niveaux plus localisés.

Ce guide peut également intéresser d'autres personnes, comme les chercheurs et les évaluateurs ou les spécialistes qui ont besoin d'une vue d'ensemble de la signification de l'étude d'impact dans le contexte des PAD, ainsi que d'autres décideurs gouvernementaux, agences de bailleurs de fonds, ONG et autres organisations nationales ou internationales ou individus impliqués d'une manière quelconque dans la conception et la mise en œuvre des PAD.

Ce guide est intentionnellement court. Il propose des conseils qui aideront à comprendre ce qu'implique l'étude d'impact du PAD et la manière de débiter. Les directives méthodologiques ou les techniques détaillées dépassent la portée de ce guide. En tout état de cause, aucun « livre de recettes » détaillant des approches spécifiques ne serait approprié, car chaque PAD est différent par certains aspects. Il en résulte que l'approche de l'étude d'impact de chaque PAD doit être

adaptée d'une manière ou d'une autre pour réaliser ce qu'il est censé accomplir. Ce guide propose quelques suggestions sur la manière d'y parvenir.

<b>CED</b>	Conception, évaluation et documentation
<b>CSIP</b>	Cadre stratégique d'impact de programme
<b>CSP</b>	Cadre stratégique de programme
<b>DSRP</b>	Document stratégique de réduction de la pauvreté
<b>IPEC</b>	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAD</b>	Programme assorti de délais

Par ailleurs, ce guide propose quelques pistes pour obtenir un complément d'aide et d'informations. Il complète également certaines autres études et ressources incluses dans le MPA PAD. Des références croisées sont proposées dans un certain nombre de cas. On constatera notamment que ce guide offre des explications plus détaillées sur un certain nombre de concepts évoqués dans l'étude *La planification stratégique dans les PAD*.



## 1.2 Comment l'information relative à l'impact peut-elle être utile ?

L'information relative à l'étude d'impact peut être utile à des fins diverses, telles celles qui sont suggérées dans le tableau ci-dessous :

<p><b>Apprendre et générer des connaissances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il n'existe pas de solutions simples pour combattre le travail des enfants. L'étude d'impact peut aider les partenaires à apprendre quelles sont les approches qui fonctionnent le mieux, et dans quelles situations particulières, afin qu'eux-mêmes et d'autres puissent apprendre au contact de l'expérience. Elle peut aussi permettre d'identifier les lacunes lorsqu'il est nécessaire d'approfondir le travail et la recherche.</li> </ul>
<p><b>Opérer des changements et des améliorations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer les progrès réalisés, y compris la détermination des lacunes et des besoins supplémentaires, aidera à développer la capacité d'améliorer le PAD pendant sa mise en œuvre. Cela pourra aider à fixer des priorités, par exemple en indiquant à quel moment les progrès réalisés suffisent pour que l'on puisse mettre l'accent sur une PFTE, un secteur ou une zone géographique différents.</li> <li>Cette information peut également être utile pour la promotion, par exemple en démontrant au gouvernement, aux bailleurs de fonds ou à d'autres, le cas échéant, la nécessité de formes complémentaires d'aide et d'action.</li> </ul>
<p><b>Responsabilisation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'étude d'impact peut démontrer l'utilité de l'appui fourni par le gouvernement et par des bailleurs de fonds extérieurs, ainsi que, le cas échéant, la nécessité d'une aide complémentaire.</li> <li>Cela peut répondre aux prescriptions de la Convention n° 182 relatives aux rapports à établir sur les changements intervenus dans la situation du travail des enfants.</li> <li>Il importe également de faire preuve de responsabilité envers les communautés, les autres participants et les bénéficiaires, et de démontrer que les efforts pour combattre le travail des enfants suscitent un changement et continueront probablement de le faire dans l'avenir.</li> </ul>
<p><b>Améliorer la planification et développer l'appui à l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le <i>processus</i> même de planification en vue de l'étude d'impact peut aider à examiner en détail les modalités selon lesquelles les différents partenaires s'attendent à pouvoir atteindre les objectifs souhaités et ce qui doit être fait en conséquence, et contribuer ainsi à la planification du PAD.</li> <li>L'implication des parties prenantes dans la planification de l'étude d'impact et dans l'examen des conclusions peut aider à renforcer l'adhésion et le consensus concernant la nécessité d'actions dans l'avenir.</li> <li>Cette <i>utilisation du processus</i> d'étude d'impact est peu connue, mais elle peut représenter un de ses avantages majeurs.</li> </ul>

## 2 Quelques caractéristiques essentielles des programmes assortis de délais, avec leurs implications pour l'étude d'impact

Si chacun des PAD est différent, ils présentent tous certaines caractéristiques communes, telles qu'elles sont examinées dans le *Guide n° II : Les programmes assortis de délais pour l'élimination des pires formes des travail des enfants – Une introduction* contenu dans le MPA PAD.

Lorsque l'on planifie l'étude d'impact, il est utile de garder notamment présents à l'esprit les aspects suivants de l'approche du programme assorti de délais, qui la différencie d'autres approches de la lutte contre le travail des enfants.

<p><b>Complet et à grande échelle de par sa nature, composé d'un certain nombre d'interventions différentes qui sont liées d'une manière ou d'une autre.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est plus approprié de considérer un PAD comme un cadre ou une stratégie plutôt que comme un programme spécifique.</li> <li>• Les PAD incluent des actions de politique générale aux plus hauts niveaux, ainsi qu'un large éventail d'approches du programme et d'initiatives différentes.</li> <li>• Ils représentent des actions liées et coordonnées avec de nombreux partenaires différents intégrant des préoccupations relatives au travail des enfants dans leurs politiques et activités ordinaires.</li> <li>• Par conséquent, les PAD sont, de par leur nature, complexes et à grande échelle.</li> </ul>
<p><b>Rôle de catalyseur qui engage tous les secteurs de la société.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En corollaire de ce qui précède, les PAD doivent impliquer tous les secteurs de la société.</li> <li>• La réussite d'un PAD dépendra au moins autant de sa réussite à habiliter des secteurs différents à s'engager dans l'action contre le travail des enfants que d'une quelconque activité ou initiative spécifique.</li> </ul>
<p><b>Objectifs spécifiques assortis de délais mais généralement à long terme.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les PAD ont des cibles très spécifiques, notamment en ce qui concerne l'élimination des pires formes de travail des enfants. Cela constitue un de leurs aspects essentiels.</li> <li>• En même temps, eu égard à la complexité de la tâche, les objectifs sont nécessairement à long terme de par leur nature même. L'impact de nombreuses activités constitutives, comme les actions de politique générale, n'est pas censé être immédiat.</li> </ul>
<p><b>Activé et conduit par le pays lui-même.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour réussir, les PAD demandent une volonté politique et un engagement déterminés, un appui apporté par tout l'appareil gouvernemental et dans les autres secteurs aux niveaux national et régional/de la circonscription.</li> </ul>
<p><b>Approche par étapes, avec passage à une échelle supérieure et reproduction.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PAD débutera avec des interventions spécifiques dans certains domaines, dans le cadre global du PAD. L'étude de l'impact des interventions qui ont déjà été mises en œuvre peut fournir des expériences et des modèles pour le changement d'échelle et la reproduction, lors du déplacement du PAD vers des secteurs et zones différents.</li> </ul>

Tous les PAD travaillent simultanément sur un certain nombre de secteurs différents. On en trouvera ci-dessous quelques exemples (on notera que cette liste n'est pas complète, et que les activités réellement entreprises varieront d'un contexte à l'autre).

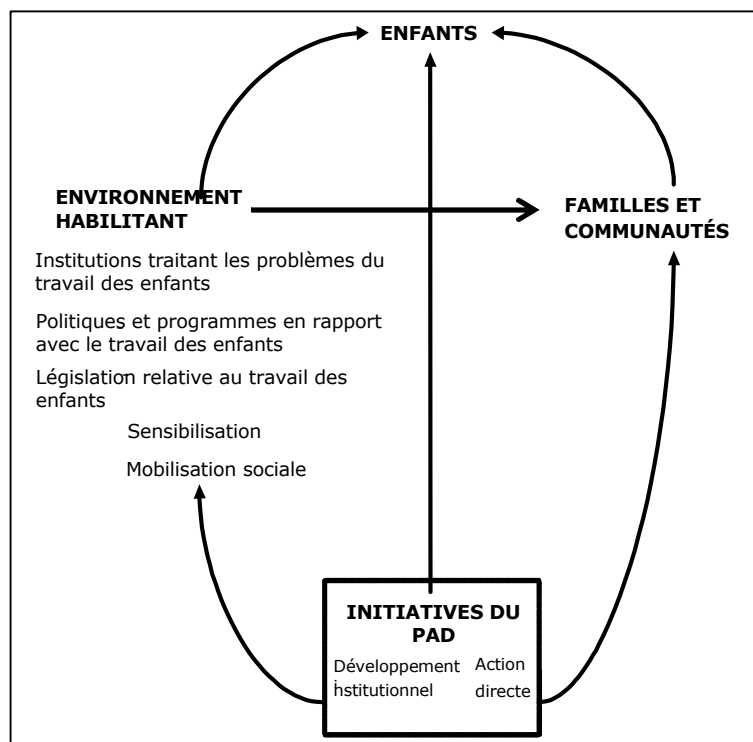
- Réduction de la pauvreté
- Élaboration d'une législation et d'une politique générale
- Intégration du travail des enfants dans les politiques sociales
- Renforcement institutionnel
- Mobilisation des organisations sociales
- Sensibilisation de l'opinion publique (de l'ensemble de la population comme de publics spécifiques)
- Considérations de rendement macro-économique
- Éducation
- Amélioration des conditions de travail, y compris l'utilisation de systèmes de suivi efficaces
- Réponse à la demande de travail des enfants émanant des employeurs
- Action directe avec les enfants exposés au danger du travail des enfants ou actuellement impliqués dans ce travail, et notamment dans ses pires formes
- Action directe avec les familles, par exemple en affrontant les obstacles économiques, culturels et comportementaux qui génèrent le travail des enfants
- Série d'activités conçues pour prévenir le travail des enfants.

Comme l'illustre le diagramme ci-dessous, tous les PAD doivent aborder deux grands domaines d'action :

- L'environnement habilitant – en traitant les facteurs qui influent sur le travail des enfants.
- L'action directe avec les familles et les enfants.

Quelles sont les implications des caractéristiques des PAD ci-dessus pour l'étude d'impact ?

- L'impact interviendra comme résultat de la combinaison d'interventions diverses à des niveaux différents, depuis les politiques au niveau national jusqu'aux interventions directes avec les enfants, *survenant en même temps*.
- Il est nécessaire de prendre en compte les interventions *indirectes*, dont un grand nombre sont censées avoir un impact à long terme et non pas de manière immédiate.
- L'impact à long terme dépendra de la mise en place par le PAD de conditions telles que le travail des enfants, et notamment ses pires formes, ne soit plus considéré comme acceptable, avec des mécanismes durables qui continueront de fonctionner tout naturellement.



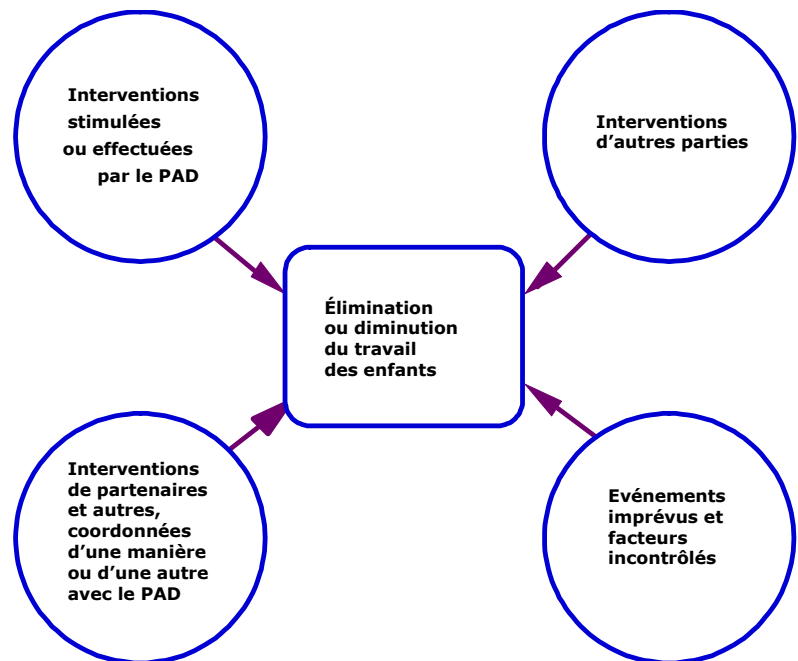
- Il est nécessaire d'examiner l'impact global de la série complète des interventions sur la réduction du travail des enfants, aussi bien à court terme qu'à long terme, en prenant en compte les contributions des diverses initiatives et programmes.

En outre, comme l'illustre le diagramme ci-dessous, l'impact réellement exercé sur le travail des enfants et sur ses pires formes résulte d'une *combinaison* de :

- Toute la série des interventions, qu'elles soient directes ou indirectes, y compris celles qui sont financées ou stimulées directement par le PAD, ainsi que d'autres qui sont effectuées par des partenaires. Citons par exemple : les changements de politique générale ou de législation, les interventions en matière éducative, l'action directe avec les enfants et les familles.
- Les autres interventions qui peuvent influencer sur le travail des enfants. Elles peuvent inclure, par exemple, les activités d'autres parties visant à éliminer le travail des enfants qui ne sont pas coordonnées avec le PAD. Mais elles peuvent aussi inclure des activités qui ont l'effet inverse, comme des pratiques conduisant dans certaines branches à exercer des pressions en faveur de l'augmentation du travail des enfants.
- Les événements imprévus et les facteurs incontrôlables qui peuvent néanmoins exercer une influence importante sur la prévalence du travail des enfants, comme les crises financières à grande échelle, les guerres et les insurrections, et les changements affectant le nombre d'enfants dans la population (couramment appelés « dynamique démographique » ; cf. le passage qui approfondit la question de la dynamique démographique et

suggère la manière de prendre en compte ces changements).

Le diagramme ci-dessous peut représenter une étape initiale dans la création du cadre stratégique de programme (CSP) du PAD, qui devrait être élaboré et administré dans le processus de planification stratégique d'un PAD. Le CSP identifie aussi les résultats ou l'impact à différents niveaux que le PAD est censé obtenir. Ce guide examine la question de manière plus approfondie dans le contexte de l'étude d'impact, cependant que l'étude du MPA PAD intitulée *La planification stratégique dans les PAD* fournit des informations complémentaires sur l'élaboration et l'utilisation du CSP.





### 3 Que signifie « étude d'impact » dans le contexte d'un programme assorti de délais ?

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les PAD diffèrent des projets et programmes d'action contre le travail des enfants plus spécifiques en ce qu'ils agissent simultanément sur un certain nombre de niveaux différents, directement et indirectement. Cette particularité a des implications majeures sur la manière d'aborder l'étude d'impact.

Effectuer l'étude d'impact d'un PAD signifie évaluer la contribution globale de l'ensemble des interventions dans la perspective de son but ultime : l'élimination urgente des pires formes de travail des enfants et l'élimination progressive du travail des enfants en général. Cette définition comporte un certain nombre d'éléments :

- Par « étude d'impact », nous entendons le « tableau d'ensemble » - l'impact de l'approche stratégique globale du PAD, en prenant en compte toute la série des activités diverses qui caractérisent l'approche du PAD, plutôt que ce qui résulte d'une activité spécifique ou de produits ou résultats plus immédiats (par exemple les programmes qui se

mettent en place, les personnes participantes, ou même les avantages potentiels à court terme, comme le retrait d'enfants de certaines situations de travail).

- On doit prendre en compte d'une manière ou d'une autre la contribution des diverses composantes à l'impact global.
- Il est nécessaire de prendre en considération les initiatives et stratégies indirectes et à long terme (par exemple l'élaboration de politiques, le renforcement des capacités, le développement institutionnel, la coordination), ainsi que les initiatives visant directement les enfants et les familles, en reconnaissant que les effets de nombreuses interventions stratégiques ou indirectes ne sont pas censés se manifester immédiatement.
- L'attribution – c'est-à-dire la capacité d'établir une relation entre ce qui a été fait et l'impact décelé, quel qu'il soit – est essentielle. Il n'est guère utile de déceler un quelconque changement dans les pourcentages ou les modèles du travail des enfants

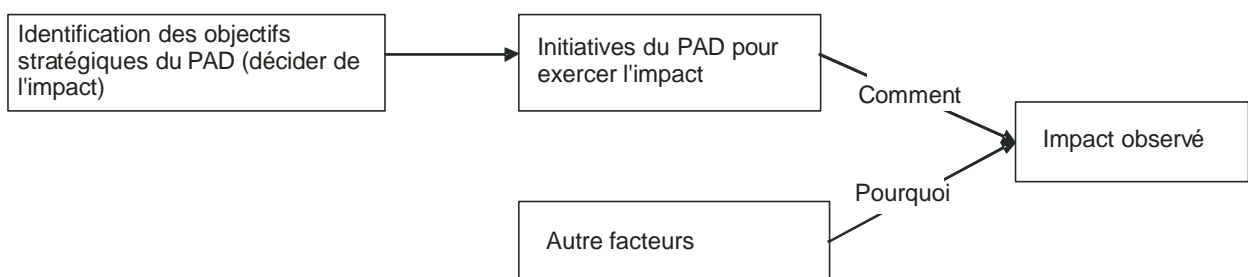
si l'on ne peut déterminer ce qui en est responsable – ou ce qui pourrait être fait à l'avenir pour améliorer la situation.

Il existe un certain nombre de difficultés et de paradoxes qu'il convient de prendre en considération quand on effectue une étude d'impact :

- Le tout peut être supérieur à la somme des parties. En fait, le concept sous-jacent au PAD suppose que l'impact ultime sur l'incidence du travail des enfants atteindra son maximum grâce à l'impact *combiné* et *coordonné* de diverses interventions, au niveau stratégique comme au niveau local, et sera supérieur à ce que pourraient accomplir à elles seules les activités considérées séparément. Cela donne à penser que l'on ne doit pas seulement considérer les résultats d'interventions spécifiques, mais la manière dont elles ont œuvré ensemble à créer un impact supérieur à ce qui pouvait être réalisé avec des activités isolées.
- La création d'un environnement habilitant possède un potentiel suffisant pour susciter un changement global, car elle peut appréhender la situation fondamentale qui permet l'existence du travail des enfants. Un environnement habilitant approprié

et durable possède le potentiel d'exercer un impact maximal en empêchant par la suite les enfants de devenir des travailleurs. Cependant, étant donné que l'impact – intentionnel – exercé sur chaque enfant est indirect, l'attribution des changements aux interventions indirectes est plus difficile qu'avec des projets fonctionnant directement avec les bénéficiaires prévus.

- Comme nous l'avons noté ci-dessus, l'impact de certaines interventions peut ne pas être perceptible ou mesurable au cours de la période d'établissement de rapports qui est celle de l'intervention. Des types d'interventions différents peuvent exiger que la recherche de l'impact se situe à des points d'étude différents.
- Plus l'échelle d'une intervention est importante et plus elle est indirecte, et plus l'étude devient difficile. Un paradoxe veut qu'il soit généralement plus facile de quantifier et de mesurer les produits et résultats à petite échelle que les impacts à grande échelle plus importants. En fait, les impacts les plus importants peuvent ne pas être directement mesurables. Dans bien des cas, il peut être nécessaire, pour expliquer un impact, de recourir à des données approximatives plutôt qu'exactes.



Comme l'indique le diagramme ci-dessus, l'étude d'impact comporte deux composantes essentielles :

- Déterminer l'impact qui s'est produit, en prenant en compte les objectifs stratégiques du PAD.

- Déterminer *pourquoi* cet impact s'est produit, et notamment comment les interventions au sein du PAD y ont contribué.

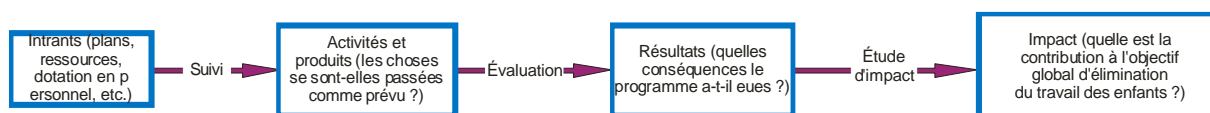
L'étude d'impact implique donc de déterminer non seulement *ce qui* a eu lieu, mais aussi *comment* et *pourquoi* cela s'est produit. Il est crucial de

parvenir à la *compréhension* de ce qui s'est produit. Si l'on ne comprend pas les *raisons* du changement (ou éventuellement d'un changement moindre ou de formes différentes de ce qui était attendu), comment peut-on savoir à quelles améliorations il faudra procéder pour accroître l'impact dans l'avenir, et à quoi il ne faudra pas toucher ? Sans cette information, il est impossible de fournir à la base de connaissances des données concernant

ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas (voir l'étude *Etablir une base de connaissances pour l'élaboration de programmes assortis de délais*).

### 3.1 En quoi l'étude d'impact diffère-t-elle du suivi-évaluation ?

Il est utile d'examiner les relations existant entre le suivi, l'évaluation et l'étude d'impact.



Comme l'indique le diagramme ci-dessus :

- Le *suivi* est le processus permanent d'identification de ce qui se produit, conformément à des objectifs et des cibles prédéterminés.
- L'*évaluation* détermine l'efficacité de ce qui a été fait, en d'autres termes les résultats découlant d'activités et de stratégies spécifiques, planifiées ou non planifiées.
- L'*étude d'impact* détermine les avantages ultimes qui se présentent, notamment la contribution des PAD à la réduction du travail des enfants.

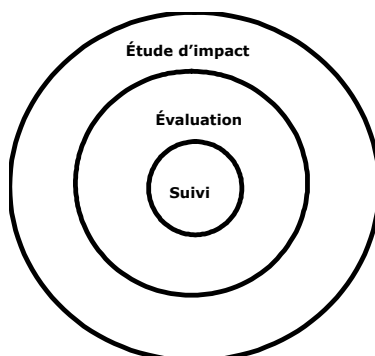
L'étude *La planification stratégique dans les PAD* fournit des informations supplémentaires sur le processus de planification, de conception, de suivi et d'étude du PAD dans son ensemble, ainsi que de chacune des interventions qui le constituent.

On notera que pour plus de simplicité, le diagramme ci-dessus est de nature linéaire. Mais comme nous l'avons exposé ci-dessus, l'impact d'un PAD résulte d'une *combinaison* de stratégies, d'interventions et de programmes, et non pas seulement d'activités isolées. L'étude d'impact implique donc l'examen de ce qui s'est produit au niveau macro à la suite de toutes les actions qui ont été menées. L'impact fournit un cadre de référence pour le suivi et l'évaluation. Les activités constitutives du programme ne peuvent être envisagées avec succès que si elles contribuent d'une manière ou d'une autre à l'impact global : une réduction du travail des enfants.

Le tableau ci-dessous présente simplement deux exemples (on notera que ces listes sont seulement illustratives : chaque PAD devrait être en mesure de poser des questions plus spécifiques) :

	Suivi	Évaluation	Étude d'impact
Changement de politique générale	Des politiques ont-elles été formulées ? Adoptées ?	Ces politiques ont-elles été mises en œuvre ? Avec quel résultat ? Pourquoi ?	Quelle a été l'influence de ces politiques et de l'action consécutive sur l'incidence du travail des enfants ? Quelle a été l'interaction du changement de politique générale avec d'autres activités, attendues ou non ?
Sensibilisation	Des matériels ont-ils été élaborés ? Des séances de sensibilisation ont-elles eu lieu comme prévu ?	Y a-t-il eu des changements d'attitude parmi ceux qui ont été touchés par les activités de sensibilisation ? Cela a-t-il amené les gens à agir différemment ?	Dans quelle mesure la sensibilisation accrue a-t-elle influé sur l'incidence du travail des enfants ?

En fait, comme l'indique le schéma ci-contre, l'étude d'impact se fondera à son tour sur des informations issues du suivi comme de l'évaluation, tout comme l'évaluation a besoin d'utiliser les informations issues du suivi. Elle implique une vision globale de toute la série des initiatives et de leur contribution à la réduction du travail des enfants. Il est tout à fait exact d'affirmer que l'étude d'impact ne représente qu'une des formes de l'évaluation, qui est centrée sur le niveau le plus élevé de résultats ou d'impact.



**Note relative à la terminologie.** Les définitions ci-dessus (suivi, évaluation et impact) sont conformes à l'usage général au sein de la communauté du développement. Toutefois, cette conformité n'est pas complète en ce qui concerne l'utilisation de la terminologie dans les publications internationales consacrées à l'évaluation et dans des secteurs différents. Ainsi, on fait souvent référence à l'impact sous les appellations de « résultat ultime », d'« objectif de développement », de « but », etc. Parfois, le terme « impact » est utilisé pour désigner ce qui a été accompli par un programme ou une activité particuliers, de la même manière que l'« évaluation » a été définie ci-dessus. Néanmoins, en dépit de quelques variations terminologiques mineures, le concept même d'impact, en tant qu'il représente la raison d'être d'une initiative, est clairement perçu – et son importance est universellement reconnue.

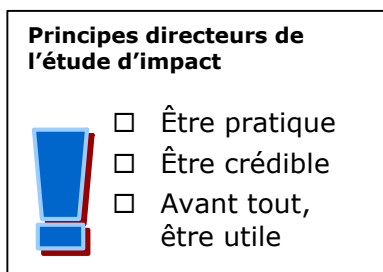


## 4 Comment aborder l'étude d'impact ?

Il existe de nombreuses approches possibles de l'étude d'impact. Certaines d'entre elles peuvent devenir très complexes, coûteuses et hautement techniques, et utiliser des méthodologies dont la compréhension sera difficile aux non-chercheurs. L'approche suggérée ci-dessous résulte des travaux de l'IPEC dans ce domaine et des recommandations d'un comité international d'experts relatives à la meilleure approche de l'étude de l'impact d'interventions complexes contre le travail des enfants telles que les PAD<sup>1</sup>.

L'encadré ci-contre énonce trois principes fondamentaux qui devraient guider la planification et la mise en œuvre de l'étude d'impact. Il convient de se rappeler que le but principal de l'étude d'impact consiste à contribuer au maximum de changement dans le domaine du travail des enfants, à mobiliser les autres pour travailler ensemble à cette entreprise, et à pouvoir démontrer ce qui a été accompli et ce qui reste à faire. Il n'est que trop facile de s'égarer dans les détails de la recherche et de perdre de vue le but primordial de l'étude d'impact. Tout au long du processus d'étude d'impact, on doit rester concentré sur la production d'informations qui serviront à atteindre ce but.

Comme l'indique le diagramme suivant, l'étude d'impact comporte six étapes, dont chacune est examinée ci-dessous. Toutefois, comme l'indique ce



diagramme, ces six étapes ne sont pas de nature linéaire. L'étude d'impact devrait être un processus continu intervenant parallèlement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen continu du PAD. De même, il n'est pas nécessaire de parcourir le cycle tout entier pour ajuster l'action qui est menée.

Ainsi, par exemple, il n'est pas nécessaire – ni souhaitable – d'attendre pour effectuer une seule fois l'analyse et l'interprétation. On devrait examiner les constatations préliminaires et déterminer toutes les implications sur une base périodique. L'information préliminaire peut souvent suggérer des réglages minutieux, voire même des ajustements majeurs, des stratégies et des activités spécifiques. De même, une rétroaction initiale peut suggérer certaines révisions de l'approche de l'étude d'impact, ainsi que du suivi et de l'évaluation.

### 4.1 Planifier l'étude d'impact

#### 4.1.1 Intégrer la planification de l'étude d'impact dans la planification du PAD lui-même

L'étude consacrée à La planification stratégique dans les PAD et le Guide n° II : Les programmes assortis de délais pour l'élimination des pires formes des travail des enfants – Une introduction, en particulier, fournissent des informations approfondies pour la planification et l'élaboration des PAD. Elles indiquent par exemple comme se prépare le cadre stratégique de programme (CSP) d'un PAD et examinent l'importance de l'analyse de situations pour dégager l'information relative à la dynamique et à l'ampleur du problème du travail des enfants et à ses causes. On trouvera d'autres informations sur l'analyse de situations dans l'étude Établir une base de

<sup>1</sup> Informal expert meeting on assessing the impact of action against child labour : summary report. BIT/IPEC, février 2002.

connaissances pour l'élaboration de programmes assortis de délais, qui peut aider à planifier l'approche de l'étude de l'impact d'un PAD.

Il est naturel, à ce stade de la détermination des approches et interventions programmatiques potentielles, d'indiquer comment celles-ci sont censées traiter les problèmes et les causes du travail des enfants qui ont été décelées par l'analyse de situation. Faire un pas de plus en avant et se demander comment on saura si tout a fonctionné conformément aux attentes sur le plan de la réduction du travail des enfants représente la planification de l'étude d'impact. Celle-ci s'intègre dans la planification du cadre stratégique de programme du PAD, comme il est expliqué ci-dessous et de manière plus détaillée dans l'étude sur *La planification stratégique dans les PAD*.

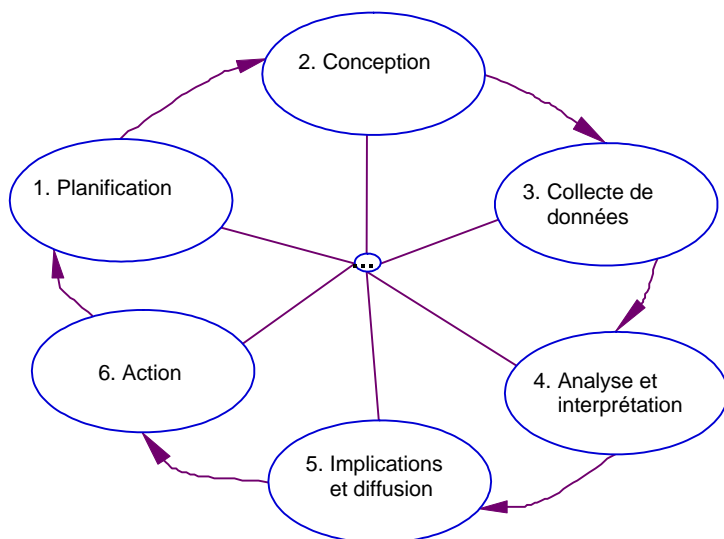
Réfléchir dès le commencement en termes d'évaluation ou d'étude d'impact peut également aider à planifier le programme. Demander comment les interventions envisagées sont censées produire les résultats souhaités peut aider à examiner en détail la cohérence de la stratégie d'intervention, voire à discerner les postulats discutables et les lacunes.

#### **4.1.2 Articuler la théorie du changement pour le PAD grâce à l'élaboration du CSP**

La *théorie du changement* (fréquemment appelée « modèle logique » ou « modèle d'intervention ») illustre sous la forme d'un graphique la série des postulats et des liens qui définissent les relations présumées entre les intrants (par exemple le financement, le personnel, les bénévoles, l'appui tangible et en nature émanant d'autres parties, etc.), les activités et leurs produits immédiats (c'est-à-dire ce qui est fait, par exemple les sessions de formation organisées), les résultats intermédiaires à différents niveaux (par exemple les enseignants formés, les enseignants appliquant ce qu'ils ont appris dans le contexte de la salle de classe), et l'impact souhaité – l'élimination progressive du travail des enfants et, dans le cas des PAD, l'élimination des pires formes conformément aux cibles désignées. La théorie du changement devrait aussi illustrer les relations existant entre les différentes interventions du PAD lui-même et celles de ses partenaires, ainsi que leur interaction avec ce qui se passe par ailleurs et qui peut affecter l'incidence du travail des enfants.

##### **Les étapes de la planification**

1. Intégrer la planification de l'étude d'impact dans la planification du PAD lui-même.
2. Articuler la théorie du changement pour le PAD grâce à l'élaboration du CSP.
3. Identifier les questions clés en vue de l'étude d'impact.
4. Établir des priorités.
5. Déterminer l'information concernant l'impact qui sera suffisamment convaincante.
6. Fixer des cibles réalistes.



L'élaboration d'un cadre stratégique de programme (CSP) comporte un processus consacré à articuler la théorie du changement et à indiquer comment elle peut être utilisée pour la planification, le suivi, l'évaluation et l'étude d'impact. Il s'agit d'une approche de la planification stratégique qui établit un mappage des résultats attendus aux différents niveaux, de leurs liaisons et des partenaires impliqués aux différents stades. L'étude sur *La planification stratégique dans les PAD* explique cette approche de manière plus détaillée.

L'exemple ci-dessous présente un des modèles d'intervention possibles, indiquant dans ce cas comment les interventions qui revêtent la forme d'une campagne de ratification et l'analyse de la législation nationale peuvent conduire à une législation plus efficace et contribuer en définitive à l'élimination du travail des enfants. Il est peu probable qu'un modèle de théorie du changement de chaque PAD ait exactement cet aspect. La section 3.1 de l'étude sur *La planification stratégique dans les PAD* présente un autre exemple, sous une forme quelque peu différente, illustrant dans ce cas les résultats corrélés liés à l'amélioration du système éducatif du pays. S'il existe des éléments communs, chaque PAD est différent. Ainsi, l'approche par laquelle chaque PAD est censé atteindre à son efficacité, et donc réaliser sa théorie du changement, sera différente.

Articuler la théorie du changement du PAD représente une étape cruciale. La tâche n'est pas si facile, car elle impose généralement de cerner les postulats et les croyances cachées, et souvent de concilier les conceptions des différentes parties prenantes sur la manière dont le programme d'ensemble est censé fonctionner. De par leur nature même, les PAD sont des entreprises complexes. Il n'est pas possible, en une seule séance, d'identifier toutes les composantes et d'indiquer comment elles sont censées fonctionner ensemble et produire le résultat souhaité : l'élimination du travail des enfants. Parfois, il peut être utile de faire intervenir un facilitateur ou un évaluateur externe afin d'aider au déroulement de ce processus.

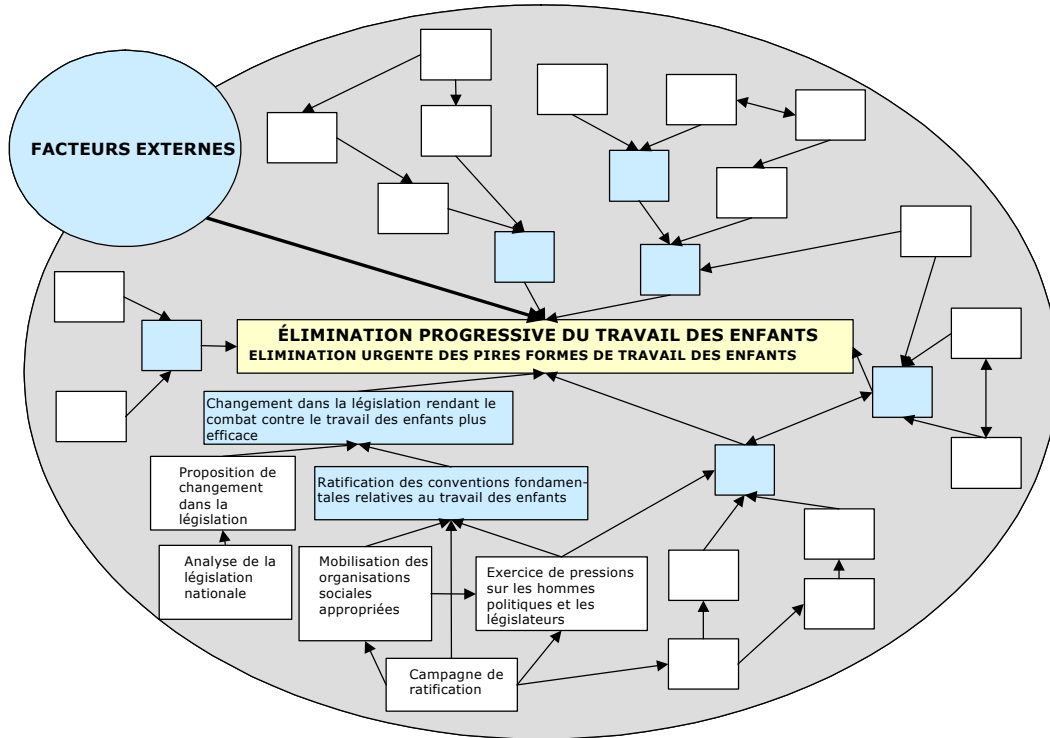
Un modèle de théorie du changement représente un outil qui est utilisé pour la planification des programmes et qui est également essentiel pour concevoir une approche de l'évaluation et de l'étude d'impact. Il peut aider à comprendre la



« logique » qui est derrière les interventions envisagées et la nature de leurs relations avec le PAD global, ce qui aidera à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes. Ce processus permet parfois de déceler les lacunes logiques, par exemple en cas d'incertitude sur la manière dont une

activité donnée contribuerait au résultat global souhaité, ou lorsqu'il devient évident que d'autres interventions seront également nécessaires. Si ces lacunes peuvent être décelées et traitées à un stade précoce, cela peut contribuer à la réussite de l'intervention.

### Exemple de « modèle d'intervention »



### **4.1.3 Identifier les questions clés en vue de l'étude d'impact**

Le CSP identifiera les résultats ou les impacts aux différents niveaux du PAD et suggérera donc des questions potentielles à poser sur l'impact du PAD. Par exemple, les liens présentés par le modèle représentent tous des questions potentielles portant sur la causalité. Les résultats interviendront-ils selon les modalités anticipées ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi et que faudrait-il faire différemment ?

A ce stade, il est nécessaire d'articuler les questions clés et les besoins d'information sur la manière dont le PAD conduit à un impact. Des parties prenantes à l'étude d'impact différentes peuvent avoir besoin de types d'information différents. Par exemple, certains bailleurs de fonds peuvent être intéressés par l'utilisation de leurs fonds et de leurs ressources, certains responsables gouvernementaux peuvent être intéressés par ce qui contribue à la pris en compte de considérations liées au travail des enfants dans les politiques et les approches de différents services gouvernementaux, alors que d'autres peuvent souhaiter savoir ce qui se passe au niveau communautaire et de quelle manière cela affecte directement les enfants ciblés et leurs familles. Généralement, une approche participative, qui implique une série de parties prenantes différentes, est la plus indiquée pour couvrir toutes les questions possibles.

### **4.1.4 Établir des priorités**

Il n'est jamais pratique ni possible de traiter toutes les questions envisageables dans une étude d'impact, si bien dotée en ressources soit-elle. De quelles informations ceux qui participent au PAD et les principales parties prenantes ont-ils *réellement* besoin ? Il peut être utile de déterminer de manière approfondie les informations qui aideront le mieux à améliorer le programme global, à discerner ce qu'il sera nécessaire de faire par la suite, et à démontrer que ce qui a été accompli a provoqué au moins un certain changement. De plus, un processus

itératif peut permettre de commencer par les questions les plus importantes et de ne traiter les autres qu'en fonction des besoins.

### **4.1.5 Identifier l'information sur l'impact qui serait suffisamment convaincante**

Il s'agit d'identifier l'information susceptible d'être à tout le moins raisonnablement convaincante sur ce qui s'est produit et sur les raisons pour lesquelles cela s'est produit. Comme l'explique la section 4.2 sur la conception, il n'est pas nécessaire de traiter toutes les questions possibles.

Il existe parfois une tendance à limiter l'investissement en temps et en attention aux stades de la planification. Pourtant, cette étape est cruciale. Si les questions ne sont pas correctement posées, aucune information produite ne sera utile. Articuler le « besoin de connaître » l'information prioritaire aidera à utiliser les ressources disponibles de manière aussi ciblée que possible, et aussi à faire le choix des méthodes d'étude d'impact les plus appropriées.

### **4.1.6 Fixer des cibles réalistes**

Les personnes impliquées dans le combat contre le travail des enfants sont invariablement optimistes sur ce qu'elles comptent accomplir et espèrent susciter le plus tôt possible des changements aussi marquants que possible. Et l'enthousiasme est vital pour l'entretien de l'énergie et de l'impulsion nécessaires. Cependant, il est aujourd'hui avéré que l'élimination du travail des enfants, et notamment de ses pires formes, est difficile et peut demander davantage de temps qu'il n'apparaissait à première vue. Lorsque l'on fixera des cibles, on s'efforcera de ne pas s'exposer à l'échec en étant ambitieux à l'excès. Dans ce type de situation, on risque de faire en sorte que même des réalisations majeures apparaissent comme insuffisantes.

## **4.2 Concevoir l'étude d'impact**

Le processus de planification de l'évaluation, tel qu'il a été esquissé ci-

dessus, impliquera la détermination des questions prioritaires, des indicateurs permettant d'évaluer les progrès accomplis, et des besoins d'information sur l'impact. Pour pouvoir obtenir l'information nécessaire pour répondre à ces questions, il convient maintenant de concevoir l'approche de l'étude d'impact. Cette conception inclura l'identification des sources spécifiques et des types de données qui seront nécessaires, ainsi que des méthodes spécifiques qui seront utilisées pour obtenir ces données. Il convient également de décider d'un plan de travail, qui devrait indiquer le niveau des efforts et du budget nécessaire à l'étude d'impact, les responsabilités et le calendrier.

Si l'encadré ci-dessous examine très brièvement les différentes conceptions méthodologiques possibles, il n'entre pas dans le cadre de ce guide d'étudier la méthodologie dans le détail, ni le pour et le contre des différents choix envisageables. On dispose d'un large éventail de documents de référence concernant la manière de procéder à une évaluation. De manière générale, il existe davantage de ressources disponibles pour faciliter la collecte d'informations sur les impacts directs (par exemple des enquêtes sur l'incidence et les caractéristiques du travail des enfants) que sur les impacts indirects, tel l'impact de l'élaboration de politiques générales ou le développement des capacités.

La dernière partie de ce guide présente la liste de certaines ressources spécifiquement liées aux méthodes d'évaluation concernant le travail des enfants. Certaines autres composantes du MPA PAD proposent également l'examen de certains aspects de la collecte de données qui peuvent être utiles. Par exemple, l'étude *Les enquêtes de base pour les programmes assortis de délais : une introduction* propose des informations sur cette approche. Les enquêtes de base peuvent aider à fixer des cibles et à identifier les indicateurs

d'impact, que ce soit pour l'ensemble du PAD ou pour des interventions spécifiques dans des secteurs et zones déterminés. De telles enquêtes, si elles sont répétées en tant qu'enquêtes de suivi, fournissent des informations essentielles pour l'étude d'impact.

Chaque PAD devra élaborer sa propre approche de l'étude d'impact. Toutefois, pour une stratégie aussi complexe que celle d'un PAD, les principes suivants s'appliqueront nécessairement :

- Une série de méthodes différentes, incluant des méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives, sera nécessaire.
- Certaines des questions les plus importantes relatives aux PAD sont aussi les plus difficiles à spécifier exactement. Par exemple :
  - Il peut être difficile de quantifier l'ampleur des *pires formes de travail des enfants*. Les enquêtes sur les ménages peuvent fournir de bonnes estimations de l'ampleur globale du travail des enfants, mais comme les PFTE sont souvent dissimulées et illégales, il est difficile de fournir des chiffres exacts. Les évaluations rapides, qui sont examinées par ailleurs dans le MPA PAD, peuvent être utilisées pour explorer la nature et l'ampleur des PFTE, mais cette approche ne peut habituellement pas assurer une quantification et une généralisation à la population tout entière.
- Il peut aussi être difficile ou impossible de spécifier avec précision l'impact des *approches indirectes*, comme les changements opérés dans l'environnement habilitant, le renforcement de la capacité institutionnelle, etc. Néanmoins, grâce à l'utilisation d'approches en profondeur, dont les études de cas, il devrait être possible d'explorer les modalités selon lesquelles les approches indirectes peuvent apporter une contribution.

### Les modèles de l'étude d'impact<sup>2</sup>

Les méthodes expérimentales, incluant les groupes de contrôle randomisés et les méthodes quasi expérimentales, qui partagent certains aspects d'une « véritable » approche randomisée, mais non leur intégralité, ont parfois été considérées comme l'« étalon-or », comme le seul véritable moyen de distinguer l'impact du programme de ce qui se serait passé si l'intervention n'avait pas eu lieu (le « contre-factuel »). Mais la pertinence de cette approche pour l'évaluation des interventions sociétales a été de plus en plus contestée, que ce soit pour des raisons pratiques ou pour d'autres raisons. En ce qui concerne notamment les interventions au niveau macro, avec une multitude de facteurs qui opèrent simultanément, l'échantillonnage et le « contrôle » sont généralement impossibles et peuvent n'avoir guère de sens quand bien même ils seraient possibles. Même ceux qui sont considérés comme des promoteurs des conceptions expérimentales/quasi expérimentales sont désormais nombreux à reconnaître qu'elles sont rarement possibles ou appropriées dans le domaine des politiques générales, et que les conceptions expérimentales sont particulièrement faibles quand il s'agit d'assurer la capacité de généraliser d'une situation à l'autre.

Il existe des possibilités de conception diverses, parmi lesquelles les suivantes :

- *Les modèles basés sur la théorie.* Cette approche implique d'articuler la théorie – ou logique – d'un programme, comme l'indique ce guide, qui fournit une base pour concentrer les efforts et les ressources de l'évaluation sur les questions ou postulats clés de l'évaluation.
- *Les modèles d'évaluation réalistes.* Ils représentent un exemple particulier d'approche basée sur la théorie, centrée notamment sur l'identification de l'interaction entre des mécanismes et contextes spécifiques pour occasionner des résultats donnés.
- Les systèmes ou les modèles écologiques de changement social et autres basés sur la complexité et la théorie du chaos et sur une analyse de systèmes adaptatifs complexes. Par contraste avec les méthodes qui tentent d'isoler une intervention particulière des effets d'autres variables, ces approches postulent que l'identification et la compréhension des corrélations et des complexités revêtent une importance particulière dans la description de l'impact des interventions.
- *Les modèles qualitatifs.* S'ils sont parfois considérés comme insuffisants sur le plan explicatif et utilisés essentiellement à des fins descriptives, les modèles qualitatifs sont maintenant utilisés comme moyens de déterminer la causalité et l'impact en documentant les mécanismes selon lesquels intervient le changement.
- *Le suivi longitudinal.* Suivre des bénéficiaires sur une période prolongée peut permettre l'identification de la succession des changements au fur et à mesure de leur occurrence, et éventuellement de la contribution des mécanismes qui interviennent.
- *Les approches participatives.* Elle ne représentent pas tant une « méthode » qu'un engagement à impliquer les parties prenantes tout au long du processus de conception de l'évaluation, en commençant par l'identification des questions à examiner.
- *Les méthodes multiples.* Toutes les méthodes ont leurs points forts et leurs limites et peuvent être plus appropriées que d'autres dans certaines situations. Il est généralement admis dans le domaine de l'évaluation qu'une série de méthodes utilisées simultanément est généralement plus appropriée pour contrebalancer les faiblesses propres à chacune de celles-ci.

---

<sup>2</sup> On trouvera une discussion approfondie de ces considérations, ainsi qu'une bibliographie, dans *Assessing the impact of action against child labour : Annex 5 – Overview of methodological approaches*. Document de travail préparé pour la Réunion d'experts informelle sur l'évaluation de l'impact de l'action contre le travail des enfants. BIT/IPEC, janvier 2002.

- Un objectif clé de la conception est d'identifier l'information qui sera nécessaire pour présenter des arguments convaincants quant à la contribution apportée par le PAD aux changements affectant le travail des enfants. Les rapports de causalité peuvent être difficiles à établir. Cependant, selon les conclusions d'une réunion d'experts convoquée pour débattre précisément de cette question<sup>3</sup>, on doit viser à démontrer une attribution raisonnable ou une association crédible entre les interventions du PAD et l'impact qui est intervenu. Un principe directeur consiste à identifier les autres explications plausibles des constatations (c'est-à-dire les facteurs autres que les

« Il vaut bien mieux une réponse approximative à la bonne question qu'une réponse exacte à une question incorrecte, qu'il est toujours possible de rendre plus précise. »  
J. W. Tukey

peuvent être écartées. Cette attitude est par ailleurs conforme à ce que suggèrent les publications internationales sur l'évaluation des programmes et des politiques.

- La conception devrait prévoir l'identification des effets non intentionnels et inattendus, qu'ils soient positifs ou négatifs. Un des effets négatifs non intentionnels pourrait par exemple être une situation dans laquelle certains employeurs sans scrupules utiliseraient des enfants dans des formes de travail de plus en plus dissimulées, ou encore dans laquelle les conditions de vie d'autres membres de la famille se seraient aggravées à cause d'un programme (exemple d'une sœur retirée de l'école lorsque son frère cesse de travailler). Un exemple d'effet positif non intentionnel pourrait être observé si des personnes ayant entendu parler de certaines initiatives du PAD étaient enthousiasmées par celles-ci et entreprenaient leurs propres actions de manière indépendante.

Question/ besoin d'informations	Il existe des données aisément disponibles (enquêtes prévues, par exemple)	Données qui pourraient être obtenues (par exemple grâce à l'extension d'autres activités de collecte de données)	Une approche spécifique de la collecte de données est nécessaire
Question 1	<b>X</b>		
Question 2		<b>X</b>	
Question 3			<b>X</b>
Question N-1		?	
Question N			

- L'assistance d'un chercheur/évaluateur sera nécessaire dans la conception de l'étude d'impact. Dans l'idéal, cette personne devrait avoir l'expérience d'une série de méthodes d'évaluation différentes, quantitatives comme qualitatives, concernant aussi bien les projets restreints au niveau local que les initiatives de politique générale à grande échelle.

Lors de la conception, il est utile de commencer par identifier les sources de données qui sont déjà disponibles, ou qui peuvent être obtenues à des sources existantes. En fait, il devrait être possible d'intégrer l'essentiel des

besoins en données pour l'étude d'impact dans les processus de suivi et d'évaluation des différentes composantes du PAD. On devrait commencer par utiliser au mieux les données existantes, ou bien des données pouvant être

interventions du PAD responsables de tout impact observé) et de déterminer comment ces explications

<sup>3</sup> Voir la note 1.



partagées avec d'autres. Il devrait ensuite être possible d'observer les lacunes qui subsistent, pour lesquelles il sera nécessaire d'élaborer des méthodes d'évaluation spécifiques et d'obtenir les informations requises. Une matrice du type de celle qui est présentée ci-dessous pourra favoriser ce processus.

La section suivante examine certaines sources de données potentielles. Dans la recherche de données aisément disponibles, ou de données qui pourraient être produites, on devra explorer le potentiel de disponibilité de données avec les partenaires ou les partenaires potentiels. On se demandera, par exemple, s'il est prévu de collecter des données pour suivre la mise en œuvre du document stratégique de réduction de la pauvreté. Peut-être y aura-t-il un moyen d'inclure les besoins de données liés au PAD dans ces autres approches. Il importe notamment d'explorer les modalités selon lesquelles les systèmes de suivi et d'évaluation existants et prévus pour d'autres interventions peuvent fournir au moins une partie des informations nécessaires pour évaluer l'impact du PAD.

Il est néanmoins certain qu'il sera nécessaire de procéder à une collecte au moins partielle de données originales. Par exemple, il est peu probable qu'il existe des sources d'information suffisantes sur un grand nombre d'interventions portant sur des facteurs habilitants. Par ailleurs, il sera important d'explorer les liens existant entre des activités et des formes d'interventions différentes.

### 4.3 La collecte de données

Il n'est possible, dans le cadre restreint de ce guide, que de proposer quelques idées et des principes très généraux pour aider à décider du type des données qui devraient être collectées. On trouvera des informations complémentaires dans les ressources dont la liste figure à la fin de ce guide, ainsi que dans les autres composantes du MPA PAD consacrées au suivi et à l'évaluation. Pour des besoins spécialisés, il peut être recommandé de recourir à l'aide d'un expert en recherche et évaluation, ou d'explorer les

publications spécialisées sur l'évaluation concernant des types particuliers de stratégies de collecte de données.

#### 4.3.1 Identifier les besoins en données au cours du processus de planification

Les types de données qui seront nécessaires dépendront des questions posées et des priorités en matière d'information. De par sa nature même, un PAD est complexe et fonctionne simultanément à plusieurs niveaux différents. Les prescriptions en matière de collecte de données pour l'étude d'impact doivent correspondre à ces particularités. Il n'existe pas de « bonne méthode » unique qui puisse s'appliquer dans toutes les situations. Une certaine diversité des formes de données, aussi bien quantitatives que qualitatives, sera assurément requise.



Une des raisons importantes de prendre en considération les besoins en données pendant la phase de planification est la nécessité de déterminer les données qu'il sera nécessaire de collecter *préalablement* à certaines des interventions au moins, afin de fournir un point de départ pour l'évaluation du changement. Il peut s'agir de données quantitatives (par exemple le nombre des enfants qui travaillent dans une circonscription donnée, le nombre des

enfants précédemment engagés dans les PFTE et qui fréquentent maintenant l'école, les attitudes du public ou de groupes cibles spécifiques envers le travail des enfants et les interventions prévues). Mais elles peuvent aussi être de nature qualitative (par exemple l'appréciation de l'état général des politiques applicables, des activités actuelles de services administratifs particuliers non dédiés spécifiquement au travail des enfants, comme les services sociaux, du développement économique, de l'ouverture du personnel dans d'autres services administratifs et d'autres secteurs envers l'action contre le travail des enfants dans le cadre de son travail). A partir de cette information « de base », on pourra mener ultérieurement, sous une forme ou une autre, des études de suivi afin d'observer les changements intervenus. Comme l'indique l'étude *Les enquêtes de base pour les programmes assortis de délais : une introduction*, cette information peut revêtir une importance particulière pour l'étude de l'impact des interventions portant sur des secteurs ou des zones spécifiques.

De plus, comme nous l'avons suggéré ci-dessus, il convient de déterminer les données qui sont actuellement disponibles à d'autres sources. Dans certains cas, cela peut suggérer l'exploration de certaines questions complémentaires, par exemple la vérification des liens existant entre les éléments programmatiques identifiés dans le modèle de théorie du changement. Les données potentiellement disponibles peuvent être plus nombreuses qu'on ne le pense. Il n'est guère utile de se donner du mal et d'engager des dépenses pour collecter des données nouvelles qui reproduiront celles dont on dispose déjà.

Grâce à une planification anticipée, il peut être possible d'influer sur l'échelonnement et la coordination de la collecte de données à l'avantage de chacun. Ainsi, si l'on évalue l'impact des interventions dans un secteur ou une zone géographique spécifiques, l'étude d'impact subséquente pourra être améliorée si l'on peut obtenir des

données provenant d'autres zones à peu près dans la même période (afin d'exclure par exemple les effets du « déplacement », c'est-à-dire du fait que les enfants changent de travail pour un autre secteur ou une autre zone ; voir à ce propos l'encadré ci-dessous, « Quelques questions à poser concernant les données »).

Il est fort possible que d'autres données utiles puissent être obtenues à d'autres sources. Par exemple, de nombreuses ONG collectent souvent les données considérables exigées par des bailleurs de fonds ou prévues à d'autres fins. Il existe fréquemment des données de suivi et d'évaluation sur ce qui se passe au sein du système éducatif au niveau national comme à celui de la circonscription. Il peut exister des projets de collecte de données en vue du suivi de la mise en œuvre des documents stratégiques de réduction de la pauvreté qui peuvent être appropriés aux besoins du PAD (s'il n'en est pas ainsi, ne manquez pas de le suggérer !).

Comme nous l'avons indiqué précédemment, il importe que les procédures de collecte de données soient ouvertes à l'identification de résultats non intentionnels ou imprévus. Dans le cas d'une initiative aussi complexe qu'un PAD, en particulier, les choses ne se passent jamais exactement selon les prévisions ou les attentes. Des enseignements importants sont à tirer de la détermination de ce qui s'est réellement passé, et de son pourquoi. Il y a là un aspect essentiel de l'évaluation des résultats. Il ne suffit pas de déterminer si le programme a obtenu les résultats annoncés. Dans la perspective de la collecte de données, cela signifie qu'il sera nécessaire de prendre au moins certaines mesures ouvertes.

### 4.3.2 Données relatives à l'impact direct sur les enfants et les familles

Il est absolument essentiel d'obtenir les meilleures données possibles sur l'ampleur réelle du travail des enfants et sur la manière dont il a évolué au cours

de la mise en œuvre du PAD. Il est notamment crucial d'obtenir des données aussi solides que possible sur l'ampleur des pires formes de travail des enfants. Après tout, telle est bien la raison d'être d'un PAD.

#### Sources potentielles de données sur l'ampleur du travail des enfants et ses différents types

- Enquêtes nationales sur les ménages (peuvent faire partie d'un recensement national ou d'enquêtes par sondage indépendantes).
- Études de base, habituellement menées dans une circonscription, pour déterminer les caractéristiques et autres attributs essentiels du travail des enfants et en tant que base pour la définition de cibles.
- Études d'évaluation rapide, qui sont utilisées pour explorer de manière assez détaillée des questions particulières relatives au travail des enfants (par exemple les enfants qui travaillent dans la rue ou dans des branches d'activité déterminées).
- Systèmes de suivi du travail des enfants, qui, selon leur dimension et leurs objectifs, peuvent suivre le travail des enfants à l'intérieur de branches d'activité ou de communautés.
- Systèmes de suivi qui permettent de suivre ce qui arrive à certains enfants sur une période donnée.
- Études de traçabilité, qui retrouvent ex-post l'impact subi par le groupe cible atteint par une intervention donnée.

### Quelques questions à poser concernant les données

Toutes les données, si précises soient-elles, peuvent induire en erreur et demandent à être interprétées avec précaution. Des réductions apparentes du travail des enfants peuvent être illusoires, à moins que l'on puisse écarter les autres explications possibles. On trouvera ci-dessous des *exemples* de certaines questions que l'on devrait poser à propos des données et prendre en compte dans leur interprétation. Le simple fait de poser ce type de questions peut fournir des indications importantes sur la manière d'écarter les explications concurrentes.

- Les données concernant l'incidence du travail des enfants reflètent-elles les PFTE ? Trop souvent, le fait de soustraire des enfants à certaines formes de travail provoque leur déplacement dans ses pires formes dissimulées, qu'il peut être difficile de déterminer avec précision à partir des données d'enquête.
- De même, y a-t-il un effet de déplacement ? Autrement dit, est-il possible que des réductions apparentes du nombre des enfants qui travaillent dans une circonscription ou un secteur donnés résultent de leur déplacement dans une zone géographique différente ou du fait qu'ils travaillent désormais dans un secteur différent ? Il peut être nécessaire d'explorer également les changements intervenus ailleurs dans les caractéristiques du travail des enfants. (Voir par ailleurs le *Guide n° II : Les programmes assortis de délais pour l'élimination des pires formes des travail des enfants – Une introduction* du MPA PAD pour un examen approfondi de la question.)
- Quel est le degré de représentativité des données concernant la population dans son ensemble ? Cette considération peut s'appliquer aux données quantitatives aussi bien que qualitatives. A-t-on pris soin de vérifier la représentativité de l'échantillon de ceux qui ont effectivement répondu ? On pourra en trouver un indice, par exemple, dans le taux de réponses. S'il est médiocre, il est possible que les enfants qui risquent le plus d'être soumis au travail, notamment dans ses pires formes, soient les plus difficiles à localiser et soient sous-représentés parmi les personnes effectivement enquêtées.
- Peut-on assurer l'intégrité (c'est-à-dire la qualité) des données ? Existe-t-il par exemple une possibilité de distorsion de la part des enquêteurs ? De plus, chacun tend à se présenter sous le meilleur jour possible lorsqu'il répond à une enquête, par exemple à sous-estimer sa consommation d'alcool, ou à minimiser l'ampleur des activités illégales ou inacceptables – ce qui peut souvent s'appliquer aux PFTE. Assez ironiquement, les campagnes de sensibilisation peuvent mettre ces questions en exergue, conduisant potentiellement à des réponses plus biaisées dans les études de suivi que dans les études de base.
- Peut-on justifier des explications de substitution plausibles des données ? Par exemple, dans quelle mesure les changements intervenus dans les pourcentages du travail des enfants peuvent-ils être résulter de la dynamique démographique (ce serait le cas de jeunes gens venant d'atteindre l'âge auquel ils sont comptabilisés, alors que d'autres, qui viennent d'avoir 18 ans, ne sont plus comptabilisés parmi les travailleurs enfants). Les tendances macro-économiques, ou même les changements intervenus dans une activité particulière et dans une zone restreinte, peuvent-ils expliquer les changements dans les caractéristiques du travail des enfants ?

Comme le suggère le modèle de la théorie du changement, l'impact peut résulter à la fois d'activités directes et, en définitive, tout autant d'activités indirectes. Le modèle suggérera de quel

côté l'impact doit être recherché. Par exemple, si l'on se concentre essentiellement sur des circonscriptions ou des secteurs choisis du travail des enfants, les données obtenues au niveau

national peuvent revêtir une importance moindre. Par contre, si l'on attend, au cours du PAD, des réductions majeures des taux globaux du travail des enfants et de ses pires formes à travers l'ensemble du pays, il serait nécessaire d'obtenir des données apportant au moins certaines indications à ce sujet. Cet aspect est particulièrement important si l'on considère qu'un PAD représente habituellement une initiative à phases successives qui aborde de nouveaux secteurs et zones spécifiques au fur et à mesure que les ressources et d'autres conditions le permettent.

Il existe des méthodes variées pour obtenir les données nécessaires à ces fins. La liste des méthodes clés figure dans l'encadré ci-dessus. Toutes ces approches sont examinées plus en détail dans d'autres parties du MPA PAD (par exemple dans l'étude *Les enquêtes de base pour les programmes assortis de délais : une introduction*), auxquelles il sera nécessaire de se référer lors de la planification d'une étude d'impact.

Il est important de reconnaître que ces méthodes, comme toutes les approches possibles de la collecte de données, ont *toutes* leurs points forts et leurs limites. La sensibilisation à ces points forts et à ces limites peut aider à la planification et au choix des méthodes. Par exemple, les enquêtes sur les ménages à grande échelle peuvent fournir des données statistiques détaillées hautement crédibles sur la prévalence du travail des enfants. Par contre, elles peuvent être limitées dans ce qu'elles apporteront concernant les pires formes de travail des enfants. Il peut être impossible de décomposer les données issues d'enquêtes nationales au niveau de la circonscription, qui peut être essentiel pour l'étude d'impact. De plus, les enquêtes nationales comme les études de base ne sont utiles à l'évaluation et à l'étude d'impact que si elles sont répétées, et cela de telle manière que les changements puissent être cernés avec exactitude.

Les évaluations rapides peuvent être extrêmement utiles pour explorer les pires formes de travail des enfants et en

comprendre les raisons. Elles peuvent apporter des informations précieuses pour la planification des programmes comme pour l'évaluation ou l'étude d'impact. Cependant, comme nous l'avons expliqué précédemment, ces données tendent à être de nature qualitative et peuvent être difficiles à utiliser pour établir les changements intervenus dans le temps. Les études de suivi peuvent être particulièrement utiles pour l'étude d'impact, car elles peuvent permettre d'explorer les raisons des changements, autrement dit de mettre à l'épreuve la théorie du changement. Toutefois, du fait que ces études assurent un suivi individuel intensif à des moments multiples, il peut être difficile, voire impossible, de constituer des échantillons de grande taille.

#### **4.3.3 Données relatives à l'impact d'un environnement habilitant et d'autres interventions indirectes**

En règle générale, il est probable que l'on disposera moins aisément de données ou de guides pour aider à évaluer l'impact des changements intervenus dans l'environnement habilitant et les ressources, comme les nouvelles orientations générales, le développement des capacités institutionnelles, la sensibilisation et son impact sur le travail des enfants, et la manière dont les améliorations introduites dans d'autres domaines de politique générale (par exemple l'éducation ou la réduction de la pauvreté) affecteront l'occurrence du travail des enfants. On aura sans doute besoin de différents types de données aussi bien « hard » que « soft ». Toutefois, il n'est pas nécessairement difficile d'accéder à ces formes d'impact, à condition de réfléchir très soigneusement aux données qui devront être basées sur la théorie du changement et aux informations qui auront des chances de répondre aux explications concurrentes et d'être convaincantes.

Le tableau ci-dessous, par exemple, suggère certains indicateurs et sources



de données potentiels pour le suivi de l'impact des changements de politique générale destinés à faciliter (« intégrer ») l'action contre le travail des enfants dans d'autres domaines d'intervention. On notera que la plupart de ces indicateurs seront sans doute de nature qualitative. Ces exemples sont proposés ici afin de stimuler la réflexion. Il conviendra de compléter et de modifier cette liste afin de la rendre applicable à l'action menée par chaque PAD.

<b>Indicateurs et sources de données potentiels : intégrer le travail des enfants grâce à des changements de politique générale</b>	
<b>Questions et indicateurs potentiels</b>	<b>Sources de données potentielles</b>
Le potentiel d'impact sur le travail des enfants a-t-il fait l'objet d'examens (par le personnel du PAD, par d'autres promoteurs) avec ceux qui élaborent des politiques dans d'autres secteurs (par exemple les documents stratégiques de réduction de la pauvreté) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notes, minutes, copies de correspondance</li> <li>• Entretiens avec des déclarants clés</li> </ul>
Mention du travail des enfants dans des documents de politique générale (par exemple les DSRP) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de documents de politique générale appropriés</li> <li>• Entretiens avec des déclarants clés (par exemple pour comprendre le processus et les raisons de ce qui a été ou n'a pas été fait)</li> </ul>
Mention du travail des enfants dans des documents d'exécution, des exposés d'orientation à des niveaux inférieurs et des énoncés de priorités, etc. ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de documents tels que : explications de la politique générale, déclarations de dirigeants politiques et de hauts fonctionnaires, documents internes et externes, plans d'examen de la politique générale et plans de mise en œuvre</li> <li>• Entretiens avec des déclarants clés destinés à évaluer l'ampleur de la prise en compte des facteurs liés au travail dans les débats d'orientation générale</li> </ul>
Le travail des enfants est-il perçu comme un problème important par ceux qui sont chargés de mettre en œuvre la politique générale ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de déclarations d'hommes politiques, d'autres dirigeants gouvernementaux et d'autres secteurs</li> <li>• Déclarations d'administrateurs</li> <li>• Entretiens avec des administrateurs, des déclarants clés</li> <li>• Entretiens avec des éléments extérieurs au rôle déterminant (ONG, par exemple)</li> <li>• Réunions de groupe éventuelles, enquêtes restreintes</li> </ul>
Des considérations liées au travail des enfants sont-elles incluses dans les plans de mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de toute documentation relative aux plans de mise en œuvre</li> </ul>
Les plans de mise en œuvre sont-ils diffusés ? Des considérations liées au travail des enfants sont-elles incluses à ce stade ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec des déclarants clés, observation, examen éventuel de documents présentant des plans de diffusion et des rapports sur ce qui a réellement été accompli</li> <li>• Examen de documents destinés à des sessions de formation, fiches d'information, etc., afin de vérifier si le travail des enfants y est mentionné</li> <li>• Entretiens et/ou petits questionnaires adressés aussi bien à ceux qui présentent les plans qu'aux destinataires, afin de déterminer à la fois ce qui s'est passé en matière de travail des enfants et comment cela est considéré</li> </ul>
La pertinence et la priorité du travail des enfants sont-elles comprises par ceux qui doivent exécuter ces plans ? Pourquoi le sont-elles ou ne le sont-elles pas ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens individuels ou de groupe</li> <li>• Enquête éventuelle</li> </ul>

<p>Dans quelle mesure ces plans sont-ils exécutés ? Les aspects concernant le travail des enfants sont-ils inclus dans ce qui est réellement accompli ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de rapports de suivi et d'évaluation des agences et organisations concernées</li> <li>• Visites sur le terrain, études de cas éventuelles</li> <li>• Entretiens avec des déclarants clés, que ce soit parmi les responsables de l'action ou parmi les promoteurs ou les organisateurs extérieurs</li> </ul>
<p>Dans quelle mesure l'action qui a eu lieu a-t-elle été appropriée et efficace ? Y a-t-il des indicateurs d'un impact sur le travail des enfants ? Sur le fait d'inciter d'autres personnes à aborder le problème du travail des enfants ? Y a-t-il eu des résultats imprévus ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de rapports de suivi et d'évaluation des agences et organisations concernées</li> <li>• Visites sur le terrain, observations, études de cas éventuelles</li> <li>• Données de suivi du travail des enfants et autres formes de données possibles sur l'impact direct, comme nous l'avons exposé ci-dessus</li> <li>• Entretiens avec des déclarants clés</li> </ul>
<p>L'efficacité de la politique générale a-t-elle été évaluée ? Ses effets sur le travail des enfants, et la nécessité éventuelle de modifications, ont-ils été pris en compte ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de rapports de suivi et d'évaluation</li> <li>• Entretiens, réunions avec les responsables appropriés</li> <li>• Observation</li> </ul>

On peut employer l'approche précédente pour identifier les indicateurs et sources de données potentiels pour d'autres formes d'intervention indirectes au niveau de l'environnement habilitant. Une fois encore, il n'est pas nécessaire de prouver qu'une intervention particulière a été la cause décisive de l'impact résultant. Dans le domaine de la politique générale en particulier, les résultats interviennent invariablement comme la conséquence d'une multitude de facteurs et d'interventions. Il est simplement nécessaire de démontrer de manière crédible que l'intervention du PAD a contribué à l'impact. S'il est possible de démontrer que ce qui a été accompli a créé un effet de catalyse, autrement dit a incité d'autres personnes à entreprendre des actions, cela n'en vaudra que mieux.

#### 4.4 Analyse et interprétation

L'approche spécifique adoptée pour l'analyse des données dépendra bien entendu du type des données qui ont été obtenues. Par exemple, avec des données d'enquête, on utilise communément des approches statistiques de l'analyse. De même, s'agissant de données qualitatives, il existe divers moyens permettant de les traiter. Par exemple, dans certains cas, les réponses peuvent être codées par

Supposons que l'on constate que le pourcentage des enfants engagés dans des formes de travail dangereuses ait davantage diminué dans une certaine circonscription que dans les autres. En quoi une approche « de détective » serait-elle utile ?



On pourra commencer par examiner la répartition des données « hard ». Par exemple, les caractéristiques démographiques (comme l'âge, le sexe, la composition familiale) sont-elles différentes dans cette région ? On pourra ensuite poser des questions plus larges, par exemple : « La situation macro-économique (ou peut-être même le temps) a-t-elle changé davantage dans cette circonscription qu'ailleurs ? »

On pourra ensuite examiner les activités du programme en utilisant à la fois des données « hard » et « soft ». Par exemple, que fait telle circonscription (par exemple l'éducation en collaboration avec les employeurs) qui diffère de ce qui se fait ailleurs ? Les politiques nationales y ont-elles été mises en application de manière différente ? De même qu'un détective doit éliminer les autres suspects, il ne faut pas manquer d'indiquer en quoi les autres explications proposées pour les données seraient irraisonnables.

En assurant le suivi de questions comme celles-ci, on devrait finalement pouvoir fournir une explication de ce qui s'est produit, tout comme le font les détectives.



catégorie. Il est plus courant de rechercher des thèmes et modèles récurrents, tout comme pour les observations ou commentaires qui peuvent être de nature explicative.

Il est facile, notamment en présence d'une quantité considérable de données (qu'elles soient qualitatives ou quantitatives), de laisser les arbres vous cacher la forêt et de s'enliser dans les détails. Il peut être utile d'établir à l'avance un cadre d'analyse des données, sur la base des questions clés de l'étude d'impact qui ont été déterminées auparavant. Le modèle de

la théorie du changement indiquera aussi des explications éventuelles qui pourront être explorées au cours de l'analyse.

Comme l'indique l'encadré ci-dessus, il peut être utile d'adopter une approche « de détective » de l'analyse de données. Les constatations initiales peuvent suggérer des voies et des « pistes » que l'on pourra ensuite explorer.

#### Les éléments du rapport de rendement

- Quel est le contexte ? (par exemple la situation générale, les problèmes, votre théorie du changement)
- Quelles étaient les réalisations attendues ? (par exemple les produits et résultats prévus, les dépenses)
- Qu'a-t-on effectivement réalisé ? (résultats aussi bien prévus qu'imprévus, débat sur les éléments démontrant la contribution des interventions du PAD à ces derniers)
- Qu'a-t-on appris et que fera-t-on ensuite ? (par exemple : des changements seront opérés sur la base des constatations)
- Qu'a-t-on fait pour assurer la qualité des données ? (bref examen des points forts et des limites des données)

Comme pour les détectives, il est nécessaire de produire un argumentaire convaincant pour expliquer l'impact qui a été obtenu et les facteurs qui l'ont provoqué. On identifiera les contre-explications possibles, comme nous l'avons expliqué précédemment. On veillera en particulier à garder présentes à l'esprit les objections potentielles que pourraient élever les sceptiques et les éléments de preuve qui seront nécessaires pour démontrer l'impact des interventions du PAD. Dans certains cas, cela peut nécessiter la collecte d'informations complémentaires.

En ce qui concerne notamment les activités indirectes, il n'est pas nécessaire de prouver une relation de cause à effet irréfutable, ce qui serait de toute manière impossible. Dans le cas de situations complexes en particulier, il s'agit habituellement de facteurs divers

qui, considérés globalement, sont responsables de l'impact. Il suffit de présenter un argumentaire convaincant sur la manière dont l'intervention en question a au moins contribué à l'impact résultant et provoqué un changement. Cette démarche est parfois qualifiée d'« analyse de contribution ».

Pensez à effectuer un *rapport de rendement*. Cette approche a été élaborée par la Bureau du Vérificateur général du Canada<sup>4</sup>. Un rapport de rendement doit viser à convaincre un lecteur sceptique qu'une intervention donnée a provoqué un changement, en

<sup>4</sup> John Mayne (2003). Reporting on outcomes : setting performance expectations and telling performance stories. Document de travail. Bureau du Vérificateur général du Canada.  
[http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/200305dp1\\_e.html/\\$file/200305dp1\\_e.pdf](http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/200305dp1_e.html/$file/200305dp1_e.pdf)

suivant les voies suggérées dans la théorie du changement. Comme l'indique l'encadré ci-dessus, ce type de rapport doit examiner les résultats qui ont été obtenus, par contraste avec les objectifs ou cibles initiaux, et identifier les facteurs qui y ont contribué. Il est de la plus haute importance de se montrer ouvert à propos des questions sans réponse et d'indiquer ce que l'on a appris de l'étude d'impact : cette information sera utilisée pour améliorer l'action en cours.

Enfin, l'approche de l'analyse utilisée, quelle qu'elle soit, devrait être sensibilisée aux résultats non intentionnels ou imprévus. Comme nous l'avons exposé précédemment, ceux-ci peuvent parfois être plus importants qu'on ne l'attendait et comporter des enseignements importants sur ce qu'il conviendra de faire par la suite.

#### **4.5 Identification des implications et diffusion**

Nous en venons maintenant à la partie intéressante, qui consiste à déterminer le sens des résultats, et par suite ce que l'on devra faire différemment.

On pourra commencer par étudier les constatations. Sont-elles conformes aux attentes ? Pourquoi, ou pourquoi ne le sont-elles pas ? Y a-t-il eu des surprises ? Dans toute initiative complexe, certains éléments sont invariablement plus efficaces que d'autres. Certains événements échappant à tout contrôle (qui peuvent aller d'un tremblement de terre à un bouleversement économique ou politique) ont peut-être influé sur ce qui s'est produit. Ces facteurs peuvent-ils être identifiés ?

Qu'a-t-on appris de ce qui s'est produit ? Une évaluation de la manière dont des interventions diverses, à des niveaux divers, ont contribué à l'impact identifié devrait être ajoutée à la base de connaissances du PAD. L'étude d'impact, si elle est correctement planifiée, peut faire fonction, pour l'essentiel, de mise à jour de l'analyse de situation antérieure lors de la planification originelle du PAD. Qu'indique-t-elle de la situation actuelle

du travail des enfants ? Quels sont les besoins qui subsistent ? Comment les satisfaire ?

Pour l'essentiel, comment doit-on agir selon les conclusions de l'étude d'impact ? Il y aura certainement des zones dans lesquelles de petits changements réglés avec précision seront appropriés. Il est également probable que se dégagera de l'analyse le besoin de changements plus vastes, allant de la nécessité de politiques nouvelles, de changements de priorités, à des approches programmatiques quelque peu différentes. Les principales parties prenantes devraient être impliqués dans la détermination des implications pour l'action, y compris la révision des politiques et activités existantes, et dans un accord sur la nécessité d'approches neuves ou différentes.

Il importe également que les conclusions et les implications de l'étude d'impact soient diffusées d'une manière ou d'une autre. La publicité assurée aux conclusions assure transparence et crédibilité et constitue également un moyen de faire preuve de responsabilité et de respect des obligations redditionnelles. De plus, cela peut constituer un outil de promotion important dans l'identification de ce qu'il reste à faire. Un rapport documentant ce qui a été accompli, et les besoins qui subsistent, peut servir de base de discussion et aider à engager d'autres personnes, qui devront elles aussi agir pour assurer une progression continue dans le combat contre le travail des enfants.

Le moyen de diffusion le plus courant est un long rapport technique officiel. Mais est-ce la manière la plus appropriée de communiquer les conclusions et d'assurer l'engagement d'autres personnes ? Réfléchissez aux différents publics de l'étude d'impact. De quelles informations chacun de ces publics doit-il disposer ? Quels seront pour cela le format ou le moyen de présentation le plus appropriés ?

On examinera les moyens de substitution permettant de présenter les conclusions et les implications. Ceux-ci pourront par exemple inclure : des présentations et réunions avec les principales parties prenantes, des réunions publiques, de brefs résumés analytiques, des présentations en PowerPoint ou sur vidéo.

Une fois encore, l'identification et la présentation des conclusions et des interprétations ne devraient pas être considérées comme quelque chose qui ne se produit qu'une seule fois, au terme du processus. On réfléchira en termes de rapports d'activité fréquents. Cela peut aider non seulement à la planification permanente et à l'amélioration continue du PAD, mais aussi à susciter sensibilité et adhésion de la part d'autres parties prenantes qui doivent faire partie du processus. Cela peut enfin aider à renforcer la nécessité de l'action pour combattre le travail des enfants et à consolider l'appui apporté à ce qu'il reste à faire.

#### **4.6 Suivi et utilisation des conclusions de l'étude d'impact**

Toute forme d'évaluation, y compris l'étude d'impact, doit viser à provoquer une action sous une forme ou sous une autre. Il ne sert pas à grand-chose de mener une étude d'impact si elle n'est pas destinée à être utilisée.

De plus, l'étude d'impact fournira un cadre de référence pour l'évaluation de la pertinence et de la contribution de la stratégie globale du PAD comme de chacune des composantes qui sont censées y contribuer. Elle offre une base sur laquelle on peut déterminer si le PAD progresse comme prévu et si la stratégie globale ou la mise en œuvre de composantes spécifiques doivent être ajustées. L'étude d'impact fournira aussi un point de départ pour décider d'opérations de suivi et d'évaluation aux niveaux « inférieurs ».

Néanmoins, il arrive trop souvent que l'étude d'impact, comme d'autres formes d'évaluation, ne soit pas pleinement

utilisée. Que faire pour faciliter son utilisation ?

- Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, on s'assurera de l'intégration de la planification de l'étude d'impact dans le processus global de planification et d'examen en vue du PAD, ce qui aidera à assurer la pertinence et l'utilité de l'étude d'impact.
- On planifiera cette utilisation de manière anticipée. Si l'on attend que toutes les données aient été collectées et analysées, il est souvent trop tard. La planification anticipée aidera à faire en sorte que l'étude d'impact réponde aux bonnes questions et fournisse des informations qui aideront à planifier l'action.
- Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, on ne s'en remettra pas à un rapport technique formel pour indiquer ce qui devrait être fait. On envisagera d'autres manières de présenter les conclusions et les implications, notamment les approches interpersonnelles telles que les réunions, lorsqu'elles seront possibles, avec ceux qui ont à décider de l'action.
- On n'attendra pas la fin du processus pour agir sur la base des conclusions. L'action peut intervenir à tout moment tout au long de l'étude d'impact. Il est très fréquent que des conclusions provisoires, bien qu'indicatives, puissent aider à suggérer des domaines où pourront être envisagés des ajustements mineurs ou d'autres formes d'action. De plus, les rapports d'activité, si informels soient-ils, sont essentiels pour s'assurer que l'étude d'impact demeure pertinente et pour inciter les gens à réfléchir aussitôt que possible aux implications potentielles pour l'action. Cet aspect peut être particulièrement important lorsque les conclusions qui se font jour sont inattendues ou présentent de véritables gageures.
- Comme l'indique la section suivante, on s'assurera que les parties

prenantes qui devront agir d'une manière ou d'une autre sont *impliquées* dans le processus d'étude d'impact. Il convient de leur donner l'occasion de participer à la détermination des questions clés à explorer et des types d'information à collecter. Elles devront notamment participer d'une manière ou d'une autre à l'interprétation et à la

détermination des implications pour l'action. Ainsi, elles feront partie du processus, ce qui sera un facteur d'adhésion. Les implications pour l'action deviendront les leurs au lieu d'être des propositions présentées par d'autres.



## 5 Gérer et mettre en œuvre l'étude d'impact, et assurer son utilisation

Comme pour toute autre entreprise complexe, une gestion efficace est une condition préalable de la réussite de l'étude d'impact. L'encadré ci-dessous présente quelques considérations essentielles en matière de gestion, que nous étudierons brièvement.

### 5.1 Liens avec la planification du PAD

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'étude d'impact ne devrait pas être considérée comme une activité « extérieure » au PAD lui-même. La pertinence de l'étude d'impact pour répondre aux préoccupations prioritaires sera accrue par l'établissement de liens étroits avec le processus global de planification du PAD. Incidemment, l'étude d'impact possède le potentiel d'assurer une rétroaction et d'identifier les enseignements qui peuvent aider à améliorer l'efficacité du programme du PAD et son approche.

De plus, tout comme le PAD doit établir des liens avec d'autres domaines de politique générale (par exemple le suivi de la pauvreté au niveau national), il en va de même pour l'étude d'impact. Une approche coordonnée aidera à établir ces liens en minimisant les risques de double emploi et – ce qui est de la plus haute importance – en augmentant la probabilité de faire jouer un rôle utile à l'étude d'impact. L'étude *La planification stratégique dans les PAD* fournit des indications complémentaires sur la manière d'établir ces liens.

### 5.2 Clarté des responsabilités

Il est nécessaire que quelqu'un assume clairement la responsabilité globale du processus d'étude d'impact et aussi, en fonction des besoins, de la mise en œuvre de l'évaluation de chacune des composantes de la stratégie du PAD. Il

devrait également exister un comité ou un groupe directeurs sous une forme ou sous une autre, avec la responsabilité d'assurer l'orientation globale de l'étude d'impact. Ce comité devrait aussi être responsable du suivi permanent de l'étude d'impact, afin de veiller à ce que les cibles restent visées et continuent d'être pertinentes, de l'approbation des changements et de la détermination de la nécessité d'une action rectificative en fonction des besoins. Tout cadre institutionnel de la gestion de l'étude d'impact doit être clairement intégré dans le cadre global de la planification et de la gestion du PAD. Les liens avec les autres systèmes de suivi, d'évaluation et d'étude d'impact existants, tels qu'ils ont été précédemment examinés, devraient également être considérés.

Comme pour les autres composantes du PAD, un plan d'action devrait être élaboré pour l'étude d'impact, avec un budget et des échéances clairement établis. Il fera partie du plan – ou système – de suivi et d'évaluation du PAD, tel qu'il est décrit dans l'étude *La planification stratégique dans les PAD*. Ceux qui exercent la responsabilité spécifique du processus d'étude d'impact du PAD, y compris le comité directeur ou son équivalent, doivent faire rapport régulièrement à la structure globale de gestion du PAD.

#### Quelques considérations essentielles en matière de gestion

- Liens avec la planification globale du PAD
- Responsabilité de l'étude d'impact clairement établie
- Implication des principales parties prenantes
- Compétences techniques appropriées
- Focalisation sur l'utilisation

### 5.3 Implication des principales parties prenantes



L'une des clés de la réussite d'un PAD, par exemple sur le plan du développe

ment de la compréhension et de l'engagement, réside dans l'implication et la participation des principales parties prenantes. Le même principe s'applique à l'étude d'impact. En fait, comme nous l'avons suggéré ci-dessus, le même processus peut être utilisé pour la planification et le suivi de l'étude d'impact avec le PAD global. Cela peut apporter l'avantage complémentaire de souligner la focalisation sur la raison d'être ou le but ultime de toutes les activités constitutives du PAD. Avec un processus aussi complexe, on peut aisément s'égarer dans les détails et perdre de vue l'objectif global.

Dans l'idéal, toutes les parties prenantes devraient être impliquées d'une manière ou d'une autre dans l'étude d'impact. Cette implication devrait inclure les partenaires pour le développement responsables de la mise en œuvre de certaines parties du PAD (par exemple les représentants officiels de diverses agences gouvernementales, d'autres institutions nationales comme les syndicats et les associations d'employeurs, les bailleurs de fonds, les ONG, etc.). De plus, il conviendrait de donner aux spécialistes de la promotion, comme les ONG, ainsi qu'aux familles et aux enfants, l'occasion de participer. Ces parties prenantes devraient notamment avoir une occasion de participer au processus de planification et de fixation de priorités pour l'étude d'impact, ainsi qu'à l'examen des conclusions et à l'établissement d'un accord sur les implications majeures pour l'action. Il est probable qu'un grand nombre de ces partenaires pourront également aider à différentes formes de collecte de données.

L'implication est cruciale pour la création d'une certaine crédibilité pour l'étude d'impact, y compris ses conclusions et implications ultimes. L'appropriation et l'adhésion, ainsi que l'appui à l'action, naissent de la participation. On dispose par ailleurs d'indications de plus en plus nombreuses sur l'importance de l'utilisation du processus pour l'évaluation/l'étude d'impact. Ainsi, par exemple, le processus même de réflexion sur la manière de déterminer l'impact peut aider à axer davantage les interventions sur les résultats.

L'implication dans l'étude d'impact peut compléter d'autres objectifs des PAD, comme la création d'une durabilité à long terme, l'intégration et la reproduction grâce à un changement d'échelle. Elle peut contribuer à développer une meilleure compréhension de ce qui est nécessaire pour effectuer une étude d'impact efficace, ainsi qu'un appui aux interventions appropriées contre le travail des enfants.

### 5.4 Compétences techniques appropriées

Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, les compétences en gestion, en coordination et en communication sont importantes pour quiconque est impliqué dans l'étude d'impact. Cependant, des compétences techniques en évaluation sont également requises, qui incluent des compétences en collecte et analyse de données aussi bien quantitatives que qualitatives, et la familiarité avec les sources de données potentielles. Les structures de suivi et d'évaluation existant aux niveaux national et local peuvent être la source de ce type de compétences. Parmi les autres sources peuvent figurer les réseaux d'évaluation nationaux et régionaux, les instituts de recherche spécialisés dans l'étude d'impact ou dans des activités semblables, ou les unités de recherche, de suivi et d'évaluation de partenaires majeurs pour le développement, comme les organisations et bailleurs de fonds internationaux.

Il est probable qu'il sera nécessaire de recourir à des chercheurs/évaluateurs extérieurs au moins pour certains aspects de l'étude d'impact. Dans la

mesure du possible, on devra utiliser les chercheurs nationaux existants, de préférence ceux qui sont impliqués dans d'autres composantes ou activités connexes au PAD. Ce peut être une des manières de renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation.

### **5.5 Concentration constante sur l'utilisation**

Dans la gestion du processus d'étude d'impact, il importe de rester constamment concentré sur l'action. Comme nous l'avons suggéré précédemment, la réflexion sur l'utilisation des données ne doit pas attendre la fin du processus. Les rapports de situation périodiques comme les évaluations intérimaires peuvent apporter l'assurance que l'étude d'impact elle-même est sur les rails, mais

ils peuvent aussi permettre des constatations préliminaires. Il est fréquent de pouvoir mener une action, sous une forme ou une autre, bien avant la conclusion de l'étude d'impact. En outre, des rapports intérimaires fréquents, qu'ils soient de nature formelle ou informelle, peuvent contribuer à assurer une approche sans surprises de l'étude d'impact.

Cette attitude peut aider à augmenter la probabilité d'une action fondée sur les conclusions de l'étude d'impact. Et telle est la seule raison d'entreprendre l'étude de l'impact d'un PAD : contribuer à évaluer les progrès réalisés dans l'élimination du travail des enfants, et déterminer ce que l'on peut faire d'autre à cet égard.

## **6 Lectures complémentaires et autres ressources**

Ce qui suit est présenté comme un guide de certaines des publications plus spécifiquement consacrées à l'étude de l'impact exercé sur le travail des enfants. Il s'agit là d'un domaine relativement nouveau, si bien que des lectures et des ressources nouvelles apparaîtront probablement dans l'avenir.

### **6.1 Notes et directives du BIT/IPEC sur le suivi et l'évaluation**

Le BIT/IPEC produit des notes et des directives relatives aux programmes et projets de suivi et d'évaluation du travail des enfants. Les documents suivants peuvent être particulièrement pertinents en matière d'étude d'impact :

- « Design and preparation of project documents ». (Spécifique au contexte du BIT/IPEC, mais basé sur des méthodologies de conception établies, et pouvant donc être utilisé pour concevoir des interventions spécifiques (projets) dans le cadre du PAD.)

- « How to identify and use indicators ». (Spécifique au contexte du BIT/IPEC et adapté au niveau des projets, mais pouvant être utilisé pour concevoir des interventions spécifiques (projets) dans le cadre du PAD.)
- « Strategic programme impact framework (SPIF) ». (Approche spécifique de l'élaboration de cadres stratégiques de programmes comme théories du changement qui a été utilisée dans le contexte de différents PAD pour lesquels le BIT/IPEC a facilité le processus de planification stratégique.)

### **6.2 Études et documents du BIT/IPEC sur l'étude d'impact**

*Assessing the impact of action against child labour : A discussion paper prepared for the Informal expert meeting on assessing the impact of action against child labour. BIT/IPEC, janvier 2002.*

*Informal expert meeting on assessing the impact of action against child labour : summary report. BIT/IPEC, février 2002 (avant-projet).*

Au début de l'année 2002, l'IPEC a convoqué une réunion d'experts pour examiner les approches de l'étude de l'impact des interventions relatives au travail des enfants. La présente étude suit de près les recommandations auxquelles a donné lieu cette réunion. Les deux documents ci-dessus ont été préparés, respectivement, pour mieux centrer les débats de la réunion d'experts et pour rendre compte des conclusions et recommandations essentielles issues de la réunion.

*Impact assessment framework in child labour.* (En préparation par l'IPEC/CED, à paraître.)

Ce cadre d'évaluation, qui est en cours d'élaboration, fournira un tableau complet de l'étude d'impact dans le contexte du travail des enfants. Il inclura des directives concernant les méthodologies spécifiques d'étude d'impact.

*Methodology on tracking and tracer studies.* (En préparation par l'IPEC/CED, à paraître.)

Pour les études de traçabilité, la méthodologie consiste en un ensemble autonome, comprenant des manuels et un prototype de base de données, qui permettra aux institutions et aux partenaires qui mènent des actions contre le travail des enfants d'adapter et de mettre en œuvre des études de traçabilité uniques afin d'évaluer l'impact exercé dans le passé sur des groupes cibles d'enfants spécifiés. Pour les études de suivi, une méthodologie de base de suivi sera disponible pour être incluse dans un système plus vaste de contrôle et de suivi du travail des enfants, centrée sur l'apport d'informations récurrentes sur les changements subis par un échantillon des groupes directement ciblés.

### **6.3 Publications sur l'étude d'impact spécifiques au travail des enfants**

Davies, Rick. Measuring the longer term impact on children of IPEC interventions ; a concept paper. 2002, MSI Inc.

Ce document, commandé et financé par le Département du travail des États-Unis, examine les approches globales de l'étude de l'impact à long terme des interventions du BIT/IPEC et propose une méthodologie du suivi qui recourt à une approche basée dans les écoles.

### **6.4 Publications générales sur l'évaluation et l'étude d'impact**

Baker, I. L. (2000) : Evaluating the impact of development projects on poverty. A handbook for practitioners. Banque mondiale, Washington D.C.

Fournit les outils nécessaires à l'étude de l'impact des projets, c'est-à-dire les concepts et les techniques, les démarches clés et les enseignements tirés de l'évaluation de projets de lutte contre la pauvreté.

Banque asiatique de développement (2000) : Guidelines for the preparation of impact evaluation, reevaluation, and special evaluation studies.

Propose un cadre général pour la préparation d'études d'évaluation d'impact, c'est-à-dire leur définition et leur portée, leur approche et leur méthodologie, les enquêtes socio-économiques/études de traçabilité et les aspects opérationnels de la collecte de données.

Banque mondiale (2002) : *A Sourcebook for poverty reduction strategies* - Vol. 1 : « Core techniques and cross-cutting issues » - 1<sup>re</sup> partie : « Core techniques » - Chapitre 3 : « Monitoring and evaluation » ; et notes techniques et études de cas du Volume 1 - Annexe C : « Monitoring and evaluation ».

Les parties « suivi et évaluation » de la méthodologie qui sous-tend les



stratégies de réduction de la pauvreté, essentiellement focalisées sur l'étude d'impact au niveau macro des programmes de réduction de la pauvreté. D'autres chapitres pertinents du *Sourcebook* traitent de « Poverty measurement and analysis », « Development targets and costs », « Participation », « Governance » et « Strengthening statistical systems ».

Kirkpatrick, C. et D. Hulme (2001) : *Impact assessment : an overview*. DFID, Département du développement de l'entreprise.

Examine les principes sous-jacents et les méthodes de base de l'étude d'impact des projets de développement, c'est-à-dire les principes et les cadres de l'étude d'impact et les applications pratiques.

Oakley, P., Patt, B. et A. Clayton (1998) : *Outcomes and impact. Evaluating change in social development*. Oxford. International Non-Governmental Organisation Training and Research Centre (INTRAC).

Propose un débat sur les difficultés, les dilemmes et les possibilités de comprendre les résultats et l'impact des programmes de développement social, avec des études de cas provenant d'OXFAM, NOVIB, ACTIONAID et Save the Children.

GTZ (2000) : Guidelines for impact monitoring in economic and employment promotion projects with special reference to poverty reduction impacts. I<sup>re</sup> partie : « Why do impact monitoring? - A guide ». II<sup>e</sup> partie : « How to introduce and carry out impact monitoring - Tips, methods, instruments ».

Roche, C. (1999) : Impact assessment for development agencies. Learning to value change. Oxford, OXFAM/NOVIB.

Présente les résultats d'un programme de recherche-action en étude d'impact, avec 11 études de cas effectuées par OXFAM, ENDA, BRAC, etc. Propose des outils nécessaires à l'étude de l'impact des projets, c'est-à-dire les concepts et techniques, les démarches

clés et les enseignements tirés de l'étude de projets de lutte contre la pauvreté.

Ticehurst, D. et C. Cameron (2000) : *Performance and impact assessment : emerging systems among development agencies*. Social Sciences Department Policy Series n° 8, Université de Greenwich.

Examine l'actualité récente du suivi-évaluation à la Banque mondiale, au DFID, au PNUD, et dans l'Union européenne, l'USAID, la GTZ, la DANIDA et la FINNIDA.

## 6.5 Revues et bulletins

*IA exchanges* : « Sharing ideas on impact assessment ». ACTIONAID, Royaume-Uni.

Le bulletin d'ACTIONAID confronte des perspectives différentes sur l'étude d'impact par l'échange d'idées et d'expériences.

## 6.6 Sélection de sites Web relatifs à l'évaluation et à l'étude d'impact

Site Web du BIT/IPEC (conception et évaluation) : <http://www.ilo.org/childlabour>

Ce site propose de nombreuses ressources de l'IPEC en matière de suivi, d'évaluation et d'étude d'impact.

### UNICEF

[www.unicef.org/reseval](http://www.unicef.org/reseval)

### PNUD

[www.undp.org/eo](http://www.undp.org/eo)

### Banque mondiale

[www.worldbank.org/oed](http://www.worldbank.org/oed)

### Banque asiatique de développement

[www.adb.org/Evaluation/default.asp](http://www.adb.org/Evaluation/default.asp)

**GTZ**

[www.gtz.de/forum\\_armut/english/c05.htm](http://www.gtz.de/forum_armut/english/c05.htm)

**OCDE**

[www.oecd.org/home](http://www.oecd.org/home)

**Commission européenne**

[www.europa.eu.int/comm/europeaid/evaluation/methods/index.htm](http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/evaluation/methods/index.htm)

**MandE News**

[www.mande.co.uk](http://www.mande.co.uk)

Ce site contient des informations sur le rapports, documents et activités récents liés au suivi et à l'évaluation, et à l'étude d'impact dans le développement.

**ELDIS (Portail de l'information sur le développement)**

[www.eldis.org/participation/pme/index.htm](http://www.eldis.org/participation/pme/index.htm)

**6.7 Appui technique**

La section Conception, évaluation et documentation (CED) du BIT/IPEC a acquis des compétences considérables en étude d'impact, notamment en relation avec le travail des enfants.

Outre le personnel du siège de l'IPEC à Genève, elle possède du personnel dans différentes sous-régions du monde. Pour toutes autres informations, assistance et questions en rapport avec l'étude d'impact et l'évaluation, contacter : IPEC@ILO.ORG ou IPEC\_EVALUATION@ILO.ORG. En cas de besoin, l'IPEC peut fournir des informations ainsi que des contacts locaux qui seront en mesure d'apporter une aide complémentaire.